

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRE DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI OUZOU

FACULTE DE GENIE DE LA CONSTRUCTION

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Architecture ville et patrimoine

TELYMUSEUM

**« Extension du musée des antiquités et de l'art islamique et
Intégration au paysage »**



Présenté par :

M^{lle} Ait Mohand Lilia

M^{lle} Bessad Hanane

Encadré par :

M^r : Aiche Boussada

M^{me} Fekrache

Année universitaire : 2017/2018

Remerciements

Nous remercions ALLAH le tout puissant, de nous avoir donné la force et le courage dans l'accomplissement de ce travail.

Nous tenons à remercier notre promoteur Mr Aiche d'avoir accepté d'encadrer ce travail, nous le remercions pour sa compréhension, ses encouragements, son soutien moral et scientifique accordé tout au long de ce travail. Qu'elle trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous tenons aussi à remercier madame Fekrache notre Co-encadreur pour sa disponibilité durant la formation, pour sa sagesse, ses précieux conseils et ses critiques constructives lors de l'élaboration de ce mémoire.

Nous tenons aussi à exprimer nos remerciements à tous l'ensemble de l'équipe pédagogique, qui nous a suivi durant ces cinq années et nous a transmis toutes les connaissances nécessaires à notre apprentissage.

Nous remercions également très chaleureusement les membres de jury qui nous ont fait l'honneur de lire et évaluer notre travail, M^r Belkhamza pour avoir accepté de présider notre jury de soutenance, M^{me} Baouali, , pour avoir accepté d'examiner notre travail et M^r Mensouri qui ont accepté d'évaluer notre projet .

Et à la fin nous voudrions aussi exprimer notre profonde gratitude à nos familles, pour leur Soutien moral et financier et leurs encouragements tout en leur dédiant les fruits de notre long trajet.

Ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'achèvement de ce modeste travail.

Dédicaces

Je remercie en premier lieu **DIEU** tout puissant de m'avoir donné le courage et la force pendant toute cette année d'étude.

Je dédie ce modeste travail de fin d'étude à deux personnes qui ont souhaités tant me voir diplômé mon cher **père** et **Mokhtar**.

Que dieu les accueille dans son vaste paradis.

A ma très chère **mère**, pour son grand amour, son fort soutien et ses précieux conseils, qui ont éclairé le chemin de ma réussite.

Que dieu la protège et nous la garde.

A la chère personne qui m'a toujours soutenue pendant cette dernière année **Riyad**.

A mes chères sœurs adorable et leurs conjoints : **Nacera** mon grand amour et sa fille **Nélia**, ma puce **Katia** et ma belle **Célia Sarah** et sa fille Céline avec qui je partage tous les moments de ma vie, a ma chère fariza et le beau-gosse Illyés , **Rabiha** sa fille **Kenza** , **Ouardia** et son fils **Mabrouk**, **Saliha**, **Karima** et ses deux filles **Elena Malek**

A mon cher frère **Kader** et son fils **Youva sine**.

A ma chère tante lhadja **Samira** et son mari **Lhadj Abed el Madjid** leur filles **Sarah Siheme Imane** et **Mokhtar**.

A ma chère binôme **Hanane** avec qui J'ai partagé des moments inoubliables.

À mes chères amies et amis :

Tassadit, Farida, Zahra, Dahbia, Tinhinane Khlifi, Nordine, Mohammed, Hocine, Habib, Houceme. Sans oublier Brahime Tamda.

« Khadija, Messad, Cici, Razika, Meriem Khadija, Sabrina, Souhila »

Je n'oublierai jamais les bons moments qu'on a passés ensemble.

Enfin à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans la réalisation de ce travail.

Lilia.....

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à...

A mes parents qui ont tant souffert pour notre éducation et ont fait tant de sacrifices, merci pour votre soutien et la dont vous m'avez été témoins, que dieux puisse m'aider à les honorer, les servir et les combler.

A ma très chère sœur ainée pour sa présence

et son soutien. Je t'exprime à travers ce travail mes sentiments de fraternité et d'amour.

A mes adorables sœurs Asma, Imane et Houria.

A mes frères Yacine, Karime et Nassim que je remercierai jamais

assez pour leur présence et leur soutien. Je vous exprime à travers ce travail mes sentiments de fraternité et d'amour.

A ma binôme Lilia et mes copines Khadija, Messaad, Celia, Razika et Sabrina, merci pour votre gentillesse, votre soutien et présence, vos conseils, que tous les moments de joie, de stress, de difficultés, que

nous avons vécu ensemble témoignent de notre vaste amitié.

*A tout **mes amis** et toutes les personnes qui nous ont aidé à la concrétisation de ce travail, et surtout à une personne très chère qui était toujours à mes côtés...merci à toi.*

*Et enfin je remercie **Dieu tout puissant** qui par sa miséricorde et sa grâce m'a fortifiée dans la persévérance et l'ardeur au travail.*

HANANE

Résumé

Témoin de l'histoire d'un peuple, le patrimoine constitue non seulement une base importante pour la construction des identités mais aussi une assise référentielle pour le changement et le développement de celui-ci. Il permet de comprendre le passé d'une société pour mieux orienter son avenir. Il est l'élément fédérateur entre les générations : passées, présentes et futures. Fil conducteur intergénérationnel, le patrimoine attribue aux nations une confiance en soi grâce au lien séculaire qu'elles tissent avec leur territoire. Il leur accorde la capacité de prendre en charge leur propre destin tout en ayant une identité propre puisée dans les legs laissés par les ancêtres.

Considéré comme patrimoine, le musée des antiquités est le plus ancien musée d'Algérie et d'Afrique. Il couvre l'histoire de l'art en Algérie depuis 2 500 ans.

L'objectif principal de ce travail est de contribuer à la mise en valeur du musée historique. Et cela par une intervention architecturale sur le musée, ce qui implique une intervention contemporaine dans un site à valeurs patrimoniales multiples.

En second lieu nous visons l'insertion du musée dans son contexte urbain, et son implantation dans le contexte paysagère

Sommaire

Résumé.....	ii
Liste de figures et de cartes.....	iii
Annexe	iii
INTRODUCTION :	
Introduction générale	i
Problématique générale	ii
Problématique spécifique	iii
Hypothèses	iii
Objectif	iii
Structure du mémoire	iii
CHAPITRE I : Approche théorique :	
Introduction	01
I. Le patrimoine, notion et définition	01
I.1-Notion du patrimoine	01
I.2-Les différentes composantes du patrimoine	03
I.3-Les valeurs du patrimoine	06
I.4. La patrimonialisation	07
I.5-Définition du patrimoine architectural	09
I.6-La prise en charge du patrimoine au niveau international	10
I.7-Patrimoine Architectural en Algérie	10
Synthèse	11
CHAPITRE 02 : Approche contextuel	
Introduction	13
II1- Présentation de l'aire d'étude	14
II2-Analyse paysagère.....	17
Constat.....	21
II3-Le parc de la liberté	22
II4-Le musée des antiquités et de l'art islamique.....	27
II5-Plan de la section de l'art islamique.....	32
II6-Le site d'intervention.....	35
II7-Trame urbaine.....	38
CHAPITRE 03 : Approche thématique	
Introduction	41
III1-Choix du thème	41
III2-Pourquoi un musée d'histoire	41
III3-Définition du thème de la thématique.....	42
III4-La muséologie et la muséographie	42
III5-Les composantes de la muséologie	42
III6-Lumière	46
III7-La conservation	48

III8-La sécurité	49
III9-Les fonctions d'un musée	49
III10-Répartition des espaces dans un musée	49
III 11-Les types des musées	50
III12-Les objectifs de l'équipement à projeter.....	54
III13-l'architecture en fouie.....	54
III14-les différentes stratégies d'insertion du projet dans le site.....	55
III15-l'analyse des exemples référentiel.....	57
III16-Analyse des exemples d'architecture souterraine.....	61
Synthèse.....	66

CHAPITRE 04: Approche architectural

Introduction.....	67
--------------------------	-----------

IV-Présentation du site d'intervention.....	67
IV.1-Le choix de la parcelle d'intervention	67
IV.2-Idéation	68
IV.3-concepts de projet	68
IV4-Genèse de projet	70
IV5-Formalisation de projet	72
IV6-Description de projet	73

CHAPITRE 04: Approche architectural

Introduction.....	67
--------------------------	-----------

IV-Présentation du site d'intervention.....	67
IV.1-Le choix de la parcelle d'intervention	67
IV.2-Idéation	68
IV.3-concepts de projet	68
IV4-Genèse de projet	70
IV5-Formalisation de projet	72
IV6-Description de projet	73
IV7.1-Description de système de structure	78
IV8-Superstructure	79
IV9-Toit jardin	80

REMERCIEMENT	1
DEDICACES	
RESUME.....	
SOMMAIRE.....	
TABLE DES MATIERS	
LISTE DES FIGURES	
CHAPITRE I INTRODUCTIF	
Introduction	i
Problématique générale	ii
Problématique spécifique	iii
Les hypothèses	iii
Les objectifs	iii
CHAPITRE 01 : Approche théorique	
Introduction	01
I. Le patrimoine, notion et définition	01
I.1-Notion du patrimoine	01
I.1-1-Évolution de la notion de patrimoine	02
I.1-2-Définition selon la législation nationale (algérienne)	03
I.2-Les différentes composantes du patrimoine	03
I.2-1-Patrimoine naturel	03
I.2-2- Le patrimoine culturel	03
I.2-2-1- patrimoine culturel matériel selon l’UNESCO	03
I.2-2-2-patrimoine culturel immatériel	04
I.2-3Patrimoine paysager	05
I.2.3.1- Paysage naturel:.....	05
I2.3.2- Paysage urbain	05
I2.3.3.-Les mesures de sauvegarde du patrimoine naturel	05
I.2.4-Le patrimoine historique et sa valorisation.....	06
I.3-Les valeurs du patrimoine	06
I.3.1-Les valeurs cognitives	07

I.3.2-La valeur économique	07	2
I.3.3-La valeur esthétique	07	
I.3.4-La mise en valeur du patrimoine	07	
I.4. La patrimonialisation	07	
I.4-1/Définition	08	
I.4-2-Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation	08	
I.4.2.1. La communication	08	
I.4.2.2. La scientificité	08	
I.4.2.3. L'économie	08	
I.4.3-Les phases du processus de patrimonialisation	09	
I.4.3.1-Sélection	09	
I.4.3.2-Justification	09	
I.4.3.3-Conservation	09	
I.4.3.4-Exposition	09	
I.4.3.5-Valorisation	09	
I.5-Définition du patrimoine architectural	09	
I.5.1- Les monuments	10	
I.5.2-Les ensembles architecturaux	10	
I.5.3-Les sites	10	
I.6-La prise en charge du patrimoine au niveau international	10	
I.7-Patrimoine Architectural en Algérie	10	
Synthèse	11	

CHAPITRE 02 : Approche contextuel

Introduction	13
II.1- Présentation de l'aire d'étude	14
II.1.1-Situation et limites de zone d'études	14
II.1.2-Situation à l'échelle du quartier.....	15
II.1.3-Situation à l'échelle de la ville d'Alger.....	16

II.2-Analyse paysagère.....	17	3
II.2.1-Les profils	18	
II.2.1.1-Coupe AA.....	18	
II.2.1.2-Coupe BB.....	18	
II.2.1.3-Coupe CC.....	18	
II.2.2-Les vues panoramiques d'Alger.....	19	
II.2.2.1-Carte de végétation d'Alger.....	20	
II.2.2.2-Les différents équipements de repère existants.....	20	
II.2.2.3-La carte des voiries principales.....	20	
Constat.....	21	
II.3-Le parc de la liberté	22	
II.3. 1-Situation du parc de liberté	23	
II.3.2-Aperçu Historique	24	
II.3.2.1-Prémices de l'urbanisation	24	
II.3.2.2-Extension urbaine	25	
II.3.2.3-La surexploitation foncière	25	
II.3.3-Parcours urbain du Telemly et ses diverses écritures architecturales	26	
II.4-Le musée des antiquités et de l'art islamique.....	27	
II.4.1-Présentation du musée	27	
II.4.2-Aperçu historique du musée des antiquités	27	
II.4.2.1-L'évolution et l'extension du musée des antiquités.....	29	
II.4.3-Programme spatial du musée.....	30	
II.5-Plan de la section de l'art islamique.....	32	
II.5.1-les différentes salles d'exposition.....	33	
II.6-Le site d'intervention.....	35	
II.6.1-Etat des lieux, diagnostic	35	
II.6.2-Délimitation et accessibilité de l'aire d'étude	35	
II.6.2.1-Voirie.....	36	
II.6.2.2-Accessibilité de l'aire d'études.....	37	
II.7-Trame urbaine.....	38	

II.6.2.3-profils.....	39	4
II.7.1-Le bâti.....	39	
II.7.2-Identification des bâtiments.....	39	

CHAPITRE 03 : Approche thématique

Introduction	41	
III.1-Choix du thème	41	
III.2-Pourquoi un musée d’histoire	41	
III.3-Définition du thème de la thématique.....	42	
III.3-1.Définition du musée	42	
III.3-2- Définition du Musée d’histoire de la ville.....	42	
III.4-La muséologie et la muséographie	42	
III.4.1-La muséologie	42	
III.4.2-La muséographie	42	
III.5-Les composantes de la muséologie	42	
III.5.1-Le parcours	43	
III.5.2.-les catégories de parcours	43	
III.5.2.1 - Parcours partiel	43	
III.5.2.2-Parcours intégral	43	
III.5.3-typologie de parcours	43	
III.5.3.1-parcours linéaire	43	
III.5.3.2-parcours arborescent.....	44	
III.5.3.3-parcours type ruban.....	44	
III.5.3.4-parcours type circulaire.....	44	
III.5.3.5-parcours type labyrinthique.....	45	
III.5.4- Les exigences d’un parcours.....	46	
III.6-Lumière	46	
III.6.1-l’éclairage artificiel.....	46	
III.6.2-L’éclairage extérieur.....	47	
III.6.3-éclairage des zones de circulation.....	47	
III.6.4-l’éclairage des objets exposés.....	48	
III.6.5-l’éclairage naturel.....	48	
III.6.6- le rôle de l’éclairage dans les musées.....	48	

III.7-La conservation	48	
III.8-La sécurité	49	5
III.9-Les fonctions d'un musée	49	
III.10-Répartition des espaces dans un musée	49	
III.11-Les types des musées	50	
III.11.1-selon la notion d'ouverture et de fermeture.....	50	
III.11.1.1-type ouvert.....	51	
III.11.1.2-type fermé.....	51	
III.11.2-selon la specialité du thème.....	52	
III.11.2.1-musée d'art.....	52	
III.11.2.2-musée d'histoire.....	52	
III.11.2.3-musée de science.....	53	
III.11.2.4-musée culturel.....	53	
III.11.2.5-musée générale.....	53	
III.11.2.6-musée spécialisé.....	54	
III.11.2.7-musée reconvertis.....	54	
III.12-Les objectifs de l'équipement à projeter.....	54	
III.13-l'architecture en fouie.....	54	
III.14-les différentes stratégies d'insertion du projet dans le site.....	55	
III.14.1-se cacher pour respecter le contexte architectural et paysager.....	55	
III.14.2-une architecture entre détachement et camouflage.....	56	
III.14.3-la fusion d'un programme et d'un site.....	57	
III.14.4-l'effacement de l'architecture devant le paysage.....	57	
III.15-l'analyse des exemples référentiel.....	57	
III.15-1-musée de Louvre.....	57	
III.15-2-plan de masse.....	58	
III.15-3-La pyramide de Louvre/La pyramide de Pei.....	59	
III.15-4-Le programme spatial.....	60	
III.15-5-Plans et coupes de musée.....	60	
III.16-Analyse des exemples d'architecture souterraine.....	61	
III.16-1-situation de l'université de Séoul EWHA.....	61	
III.16-2-Description du projet.....	62	
III.16-3-L'accès	63	
III.16-4-La lumière : éclairer l'obscurité.....	63	
III.16-5-le paysage intérieur.....	65	
III.16-6-Quand la couverture devient sol.....	66	
Synthèse.....	66	

CHAPITRE 04: Approche architectural

Introduction..... 67

IV-Présentation du site d'intervention..... 67

IV.1-Le choix de la parcelle d'intervention	67	6
IV.2-Idéation	68	
IV.3-concepts de projet	68	
IV.3-1-concepts liés au contexte.....	68	
IV.3.1.le seuil.....	68	
IV.3.1.2-concept de perméabilité	68	
IV.3.1.3-les accès	68	
IV.3.1.4-La continuité urbaine	68	
IV.3.1.5-Concept paysagère	68	
IV.3.1.6-Alignement	69	
IV.3.1.7-Implantation	69	
IV.3.1.8-La volumétrie	69	
IV.3.1.9-La verticalité	69	
IV.3.1.10-la signalétique	69	
IV.3.2-concepts liés au thème	69	
IV.3.2.1-Le parcours	69	
IV.3.2.2-La lumière	69	
IV.3.2.3-La transparence	70	
IV.3.2.4-Espace modulable et flexible	70	
IV.3.2.5-Concept de faille	70	
IV.4-Genèse de projet	70	
IV.5-Formalisation de projet	72	
IV.5-1-Intégration au site	72	
IV.5-2-La continuité	72	
IV.5.3-La verticalité	72	
IV.5.4-Evidement	73	
IV.6-Description de projet	73	

IV.6.1-L'implantation et le programme de projet	73	7
IV.6.2-L'accessibilité	73	
IV.6.2.1-L'accès principal	73	
IV.6.2.2-l'accès secondaire	74	
IV.6.3-Organisation fonctionnelle	74	
IV.6.3.1-Plan du deuxième sous sol	75	
IV.6.3.2-Plan du premier sous sol	75	
IV.6.3.3-Plan du RDC	75	
IV.6.3.4-Plan du premier étage	76	
IV.6.3.5-Le plan de l'élément émergeant	76	
IV.6.4-La façade	76	
IV.6.5-L'enjeux des couleurs et de la verticalité.....	76	
IV.6.6-programme spatial du projet.....	76	
IV.7.1-Description de système de structure	78	
IV.7.2-Les pieux	78	
IV.7.3-Les voiles	78	
IV.7.4-Les joints	79	
IV.7.4.1-joints de rupture	79	
IV.7.4.2-joints séismiques	79	
IV.8-Superstructure	79	
IV.8.1-Structure en Béton	79	
IV.8.1.1-poteaux en béton armé	79	
IV.8.1.2-Le plancher	79	
IV.8.2-Structure métallique	80	
IV.8.2.1-poteaux métallique	80	
IV.8.2.2-Les poutres	80	
IV.9-Toit jardin	80	

Figure I-01 « bijoux et couscous kabyle ».....	04
Figure I-02 « bijoux et couscous kabyle.....	04
Figure I-03 : dance algéroise	04
Figure I-04 :Twisa.....	04
Figure I-05 :La baie d’Alger	05
Figure I-06 : Le cap Carbon à Bejaia.....	05
Figure I-07 : la ville de Ghardaïa.....	05
Figure I-08 : le parc naturel de tassili.....	05
Figure II-01: La situation et la hiérarchie des espaces	14
Figure II-02 : l’assiette d’intervention dans son contexte environnementale.....	15
Figure II-03: La vue du quartier Mustapha V à partir de l’école du beau art.....	15
Figure II-04 : situation de Telemly à l’échelle de la ville d’Alger.....	16
Figure II-05 : Carte historique- Alger en 1962.....	17
Figure II-06 : vue vers le côté sud-est.....	18
Figure II-07 : vue sur le côté nord du site	18
Figure II-08 : vue sur le côté.....	18
Figure II-09 : image de la façade d’Alger.....	19
Figure II-10 : Vue de la grande poste vers les hauteurs de Mustaphadu.....	19
Figure II-11 : parc Bayrouit	20
Figure II-12 : Laéro-habitat.....	20
Figure II-13 : la grande poste	20
Figure II-15: parc de liberté.....	20
Figure II-16: le sacré	20
Figure II-17: le musée de Bardo.....	20
Figure II-18: le musée des antiquités.....	20
Figure II-19 : Carte montre l’itinéraire de la Rue Didouche Mourad et la rue Krim Belkacem.	21
Figure II-20 : plan de situation du parc de liberté.....	23
Figure II-21 : L’entrée du parc de liberté.....	23
Figure II-22 : L’entrée du parc de liberté.....	23

Figure II-23 : la vue du jardin et la pente importante	23
Figure II-24 : L'entrée du parc de liberté.....	24
Figure II-25 : L'entrée du parc de liberté	24
Figure II-26: plans générale de la ville en 1846	24
Figure II-27 : Façade du musée avant 1830.....	27
Figure II-28:Façade du musée actuelle	27
Figure II-29 : Façade du musée des antiquités.....	28
Figure II-30 : Façade de l'extension du musée « musée de l'art islamique.....	28
Figure II-31 : plan d'agrandissement du musée dans le temps.....	29
Figure II- 32 : plan de masse du musée dans l'année 50.....	29
Figure II- 33 : programme spatial du musée.....	30
Figure II- 34 : plan du musée des antiquités.....	30
Figure II-35 : La salle de marbre.....	30
Figure II-36 : Précepte de l'église Catholique fin du IVE siècle.....	30
Figure II-37:Le patio du musée	31
Figure II-38 : Salle de marbre	31
Figure II-38 : Salle de cultes de païens.....	31
Figure II-39: Masque de Gorgone, jadis placé sur une fontaine dans l'antique cité Hippone Annaba	31
Figure II-40 : plan de de l'extension du musée d'art islamique.....	32
Figure II-41 : plan du musée de l'art islamique.....	32
Figure II-42 : manuscrites, broderie, tissages.....	33
Figure II-43 : des escaliers en bois de la grande mosquée d'Alger.....	33
Figure II-44 : Salle de pièces des numismatiques pièces de monnaies de toutes les époques.....	33
Figure II-45: Chaire a pèché de la mosquée djamaa- al kabir période almoravide	33
Figure II-46 : Salle de Mohammed Temam.....	34
Figure II-47 : photos des bijoux de différentes willaya.....	34
Figure II-48 : délimitation du site d'intervention.....	35
Figure II-49 : la rue Didouche Mourad.....	36
Figure II-50 : la rue Krim Belkacem.....	36

Figure II-51: la rue Franklin Roosevelt.....	36
Figure II-52: le carrefour de Krim Belkacem.....	36
Figure II-61 : Coupe de profile AA	39
Figure II-62 : Coupe de profile BB	39
Figure III-1 :schéma de démarche	41
Figure III-2 : parcours partiel	42
Figure III-3 : parcours intégral	42
Figure III-4 : parcours intégral	42
FigureIII-05 : parcours linéaire de type arborescent	44
Figure III-06 : parcours circulaire	44
Figure III-07 : <i>Musée el moudjahid, source</i>	44
FigureIII-08 : schéma d'un parcours circulaire	45
FigureIII-09 : parcours labyrinthique du musée	45
FigureIII-10 : schéma d'un parcours labyrinthe	45
Figure III-11 : British muséum	46
Figure III-12 : national Gallery of Canada	47
Figure III-13 : Musée de Louvre	47
FigureIII14 : British muséum	47
Figure III-15 : Restauration d'un tableau de peinture	49
Figure III-16 :Réserve de muséum	49
Figure III-17 : répartition schématique des espaces de musée	50
FigureIII-18 : organigramme fonctionnel du musée	50
Figure III-19 : Musée de l'Acropole d'Athènes	51
Figure III -20 : musée Guggenheim de Bilbao Frank Gehry	51
Figure III-21 : Musac.musée d'art contemporaine	52
Figure III-22 : Le musée d'histoire militaire à Dresde	52
FigureIII-23 : Le musée Barbier-Mueller Suisse	53
Figure III-24 : musée du Louvre	53
FigureIII-25 : coupe du projet la nouvelle porterie de la chapelle de Ronchamp	55
FigureIII-26 :vue des thermes du val dans leur contexte	56
Figure III-27 :Empliment des lames de Gneiss, Thermes de vals	56
Figure III-28 :Vue aérienne de l'université d'Ewha	57
Figure III-29 :vue aérienne du musée Chichu	57
Figure III- 30 : Musée du Louvre	58

FigureIII-31 : Vue aérienne du musée du Louvre	58
FigureIII-32 : la pyramide de Louvre interieure et exterieure.....	59
Figure III-33 : plan du musée du Louvre	60
FigureIII-34 : coupe du musée du Louvre.....	61
FigureIII-35 : l'université d'Ewha à Séoul	61
FigureIII-36 : vue de la coursive vers la rampe	63
FigureIII-37 : éclairage de l'extérieur	64
FigureIII-38 : https://divisare.com/projects/201254-dominique-perrault-architecture-ewha-womans-university#lg=1&slide=21 64	
FigureIII-39 :la vue intérieure sur la coursive.....	65
FigureIII-40 :une salle de l'université	65
Figure IV-1 : présentation de la parcelle	67
Figure IV-2 : plan de situation de la parcelle	70
Figure IV-3 : différentes vues dégager	70
Figure IV-5 : plans de situation de la parcelle avec la rampe urbaine et de la trame	71
Figure IV-6 : plans du parcours sur le toit du projet	71
Figure IV-7 : plans du parcours sur le toit du projet	71
Figure IV-8 : le projet final	72
Figure IV-9 : volumétrie du projet avec l'élément qui ressort	73
Figure IV- 10 : plan du 2 ^{ème} sous-sol	74
Figure IV- 11 : : plan du 1er sous-sol	75
Figure V-12 : ancrage des pieux.....	78
Figure V-14 : détail de joint de délatation.....	79
Figure V-15 : détail de terrasse végétal	80

I. Introduction

L'Algérie dispose d'un patrimoine historique et culturel exceptionnel. Dont sa profondeur temporelle, remontant aux aubes de l'humanité; sa répartition spatiale, à la mesure de l'immensité du territoire national ; sa diversité thématique, esthétique et technique, alimentée par les influences de plusieurs civilisations et cultures ; l'originalité, le raffinement et la significativité de nombreux sites, vestiges et objets... Tout cela atteste de l'importance de cet héritage, lequel s'accroît d'ailleurs de manière régulière avec des découvertes fortuites ou des chantiers de fouille archéologique.

Le patrimoine est une question complexe et importante car elle représente un porteur vivant de l'identité de chaque civilisation. Face aux changements urbains et aux transformations des paysages qui nous entourent la société évolue et se développe. La ville est un champ d'expression culturelle et identitaire d'une grande valeur technique, esthétique et spirituelle qui retrace l'évolution humaine. Etre conscient de la valeur de ce patrimoine ne suffit pas pour le conserver et garder la transmission intergénérationnel valable. Selon Françoise Choay« *conscient du fait que l'institutionnalisation des sociétés humaine ne transite pas seulement par l'usage et la différence de leurs langues, mais aussi par les modalités différentes de leur insertion spatiale et temporelle dans le monde. Cependant prendre conscience n'est que le préalable-nécessaire et non suffisant –qui donne sa signification et invite au combat affiché dans le titre de cette analogie.*»¹ Chaque type de patrimoine porte en lui une histoire à raconter, pour le patrimoine « *historique et culturel* » objet de notre travail qu'on va découvrir successivement tout au long de notre étude.

Le patrimoine est un héritage précieux. Il forme l'identité et la richesse culturelle et historique des populations et se transmet d'une génération à une autre. Cette notion est élargie pour englober différentes thématiques et passer de l'échelle nationale à l'échelle universelle. La notion du patrimoine aujourd'hui n'as plus la même définition, ni le même champ d'action qu'autrefois. La convention de l'UNESCO¹ de 1972² relative à la protection du patrimoine culturel et naturel définit la notion du patrimoine naturel : « *comme l'ensemble des monuments naturels constitués de parc, de formation physique ou biologique qui ont une valeur universelle*

¹ :F.CHOAY, Le patrimoine en questions (anthologie pour un combat), Édition du seuil, p XLIV

² :CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL Adoptée par la Conférence générale à sa dix-septième session Paris, 16 novembre 1972

INTRODUCTION

exceptionnelle au point de vue de la science ou de la conservation »³ Cette définition est due à l'exceptionnalité et la rareté.

Témoignant l'histoire de son territoire, de toutes les civilisations qui se sont succédées sur Son territoire, l'Algérie retiendra le passage des romains, des arabes, des ottomans et enfin celui des français. Dans ce travail qui va suivre nous allons-nous intéresser, au patrimoine Architectural, historique et culturel matérialisé par le musée des antiquités et de l'art islamique d'Alger.

En effet, après l'indépendance, l'Algérie a hérité un riche patrimoine bâti dont un grand nombre de lieux de culte. Cet héritage est aujourd'hui complètement marginalisé, à l'exemple Le musée national des antiquités est le plus ancien musée d'Algérie. Son contenu historique et archéologique témoigne que la terre d'Algérie est sans doute l'une des plus riches du bassin de la méditerranée. Il représente toutes les périodes et tous les détails de l'existence du pays depuis ses origines les plus reculées jusqu'à nos jours et cela c'est accentué par la présence du parc du Galland a proximité.

II. Choix du site :

Notre choix s'est porté sur une parcelle se trouvant dans le quartier du Telemly⁴, sur le boulevard Krim Belkacem, plus exactement le parc de la liberté (ex De Galland). Un site porteur d'histoire, et témoin de la promenade verte du *Telemly*, renferme en son sein le musée des antiquités et des arts islamiques, comme on y trouve également une école primaire. L'aménagement de ce parc est très particulier, portiques et balustrades finement décorés, délimitant certains espaces et créant plusieurs terrasses et placettes, au milieu d'une végétation riche et diversifiée.

III. Problématique générale

Selon *N.BALOUL* ⁵ à l'origine de la prise de conscience patrimoniale, du retour aux valeurs historiques et esthétiques des monuments et sites qui portent le témoignage d'une époque

³ : Idem2

⁴ : Le Telemly est un quartier qui se trouve la partie supérieur de Mohammed V sur les hauteurs d'Alger

⁵ :Mme N.Baloul cours patrimoine 2^{ème} année Master2 département d'architecture UMMTO

INTRODUCTION

révolue. La promulgation, à l'échelle internationale de diverses doctrines ayant pour objectifs de cadrer la prise en charge du patrimoine en est révélatrice. Elles sont notamment incarnées à travers d'abord *la Charte d'Athènes en 1931*⁶ puis celle de *Venise qui en 1964* a défini les principes de base à respecter lors des travaux de conservation et de restauration des monuments et des sites.⁷

La valorisation de ce témoin historique et identitaire, est plus que primordiale pour sa préservation et sa conservation. Cette opération devrait mettre en valeur non seulement cette œuvre architecturale unique, mais aussi son contexte urbain. Aujourd'hui, la problématique de la valorisation du patrimoine historique et culturel se pose en ces termes pratiques : *Comment concilier les opérations d'aménagement et la protection du patrimoine historique; au sein d'une conservation intégrée ?* D'où découle la question suivante :

Comment peut-on intervenir dans un site historique porteur de mémoire à une forte valeur patrimonial ?

IV. Problématique spécifique

Le musée des antiquité est un monument historique a forte valeur patrimoniale situer dans un contexte paysagère classé le parc de Galland.

Alors ; Comment intégrer la nouvelle extension du musée avec le parc de Galon, le parc de la liberté, dans une démarche paysagère-?

- ✓ Comment peut-on insérer un équipement qui va participer à la dynamique urbaine en prenant en charge son aspect historique et patrimonial ?
- ✓ Comment choisir le thème qui permettra de prendre en charge le patrimoine, le revitaliser, tout en renforçant l'identité, l'image du quartier et aussi sauvegarder sa mémoire ?

V. Les hypothèses :

La connaissance du contexte de notre cas d'étude, à travers un travail d'investigation sur terrain, va certainement nous permettre de déterminer la meilleure manière d'intervenir sur site. En effet, le musée de l'antiquité interagit avec son contexte et il est primordial de l'inscrire au cœur d'un projet urbain visant à renforcer l'attractivité de l'ensemble du quartier. De ce fait;

⁶ établie en 1931 sur la restauration des monuments historiques.

⁷ Rapport M2 élaboré par : Mme Nadia Assam-BALOUL maitre-assistante 2015/2016

INTRODUCTION

toute opération de revalorisation doit prendre en compte les valeurs patrimoniales du musée et celle du parc non seulement lors de l'intervention, mais également lors de la conception du nouveau projet.

Comme réponses à notre problématique nous avons mis les hypothèses suivantes :

✚ La liaison entre les deux anciens Boulevard Krim Belkacem et Didouche Mourad à partir de notre projet.

✚ L'agrandissement de l'espace d'exposition et redonner une meilleure attractivité
Garder la continuité du jardin du parc de Galland et garder l'aspect de la terrasse.

✚ La création d'un projet qui sera un élément de repère de la promenade du Telemly.

VI. Les objectifs :

Les objectifs de notre travail sont principalement, la conservation et la valorisation du musée des antiquités et de l'art islamique.

En second lieu nous visons l'insertion du musée dans son contexte urbain, et aussi l'intégration paysagère du projet par rapport au parc de liberté. De ce fait un projet architectural, Répondant aux exigences contextuelles sera projeté, de telles manières à redonner une autre image pour le musée en assurant son intégration dans le paysage et créant une dynamique urbaine.

Le travail est élaboré suivant une méthodologie bien définie, qui met en valeur la constitution de ce rapport de projet de fin d'étude, s'appuie selon deux cadrages distincts.

Le premier cadrage portera sur le patrimoine dans la dimension architectural ainsi que le processus de revalorisation des monuments historique et leur prise en charge. En effet, les opérations de mise en valeur des monuments ont fait l'objet d'études théoriques mettant en exergue l'importance du patrimoine dans divers courants notamment historique, identitaire, culturel, économique, urbain, Touristique⁸

⁸Memoir BENSEDDIK-SOUKI- HABIBA 2012. P. 08.

INTRODUCTION

Le deuxième cadrage c'est l'étude du contexte urbain de notre site et le bien connaître et s'informer sur toutes les opportunités et carences urbaines du site, ainsi que l'étude détaillée du monument des visites sur site, nous on à été primordial dans le but de comprendre le fonctionnement du quartier, l'état d'intégration du musée dans son contexte, tout en relevant les désordres existants sur notre assiette d'étude. Notre travail a été complété par un apport photographique d'ensemble et de détails, la visite du site a plusieurs fois et de déplacer dans différentes institutions afin d'avoir de la documentation nécessaire qui va nous aider à la compréhension du site et dans notre intervention de revalorisation.

Pour cela on a suivis un programme bien précis afin de pouvoir Nous avons utilisé une structure bien définie, afin de pouvoir présenter tous les arguments qui constitueront des éléments de réponse à nos questionnements, ce travail se divisera en trois chapitres distincts:

VII Structure du mémoire

Chapitre 01 : Fondement théorique

Dans ce chapitre on parlera sur le Patrimoine et ses Notion et définitions la différente composante du patrimoine et la valorisation du patrimoine

Chapitre 02 : Approche contextuelle

Dans le deuxième chapitre est dédié pour l'étude du site d'intervention dans son contexte urbain et paysagère voire le dimensionnement fonctionnelle structurelle du contexte et chercher sur le potentiel patrimonial et le mode d'architecture existant.

Chapitre 02 : Approche thématique

On partira sur les définitions qui concernant notre thématique comme on parlera sur le programme du musée et les types existant on s'appuyant sur des exemples

Chapitre 03 : projet architectural

Ce chapitre est consacré pour le projet et la démarche de conception de notre projet et la genèse du projet et déterminantes principe utilisé dans la conception on essayera d'intégrer notre projet d'une manière a répondre aux problématique posé

Introduction

Dans le cadre de notre atelier *projet urbain et patrimoine* nous avons choisi d'intervenir dans un secteur sauvegardé, qui est celui du musée des antiquités et parc de Galland. Nous avons jugé nécessaire de procéder à la définition de quelques notions tels que : le concept de patrimoine, le concept du patrimoine historique et le patrimoine paysagère, la doctrine de sauvegarde, le secteur sauvegardé et le plan de sauvegarde et de mise en valeur.

I Le patrimoine, notion et définition**I-1 Notion du patrimoine**

Le mot patrimoine vient du latin « *patrimonium* » qui signifie littéralement « l'héritage du père ». A l'origine, il désigne l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Il a alors un sens de bien individuel¹

Selon la rousse ce dernier, l'origine du mot provient du latin « *patrimonium* » venant de *pater*, père qui veut dire, bien qui vient du père et de la mère. Par extension, ce sens s'applique aussi au bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain, considéré comme un héritage transmis par les ancêtres étymologiquement, le patrimoine se définit comme l'ensemble des biens hérités du père. Il fait appel à l'héritage légué par les générations anciennes. Il évoque une relation permanente avec l'héritage ancestral. En droit civil, il est représenté par l'ensemble des biens et des obligations d'une personne. Dans le cas, le « patrimoine » est considéré comme l'expression identitaire d'une collectivité qui s'investit dans les traces de l'histoire auxquelles elle s'identifie, donc il apparait que la notion du patrimoine comporte une multitude de définition »²

¹ Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant 14700 Falaise -FICHE ENSEIGNANT:« La notion de patrimoine

²Mémoire BENSEDDIK-SOUKLI.H, 2012 P 08

En 1972 l'UNESCO définit le patrimoine comme la totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel et naturel.³

Selon Françoise Choay ; le patrimoine est : *«un bien, l'héritage commun d'une Collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une Communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue D'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains.»*⁴ ; *« Le patrimoine architectural se concrétise essentiellement par les monuments et les ensembles historiques, il constitue un lien entre le passé, le présent et le futur, c'est finalement un support de l'identité »*⁵

I-1-1 Évolution de la notion de patrimoine

Après les travaux d'Hausman et de la modernisation, la notion de patrimoine émerge en remplaçant celle de monument historique, «la conversion de la ville matérielle en objet de savoir historique a été provoquée par la transformation de l'espace urbain consécutif à la révolution industrielle, bouleversement traumatique de milieu traditionnel, émergence d'autre

échelles viaires et parcellaire «c'est alors par effet de différence et par contraste que la ville ancienne devient objet d'investigation...La notion de patrimoine historique s'est constitué à contre-courant du processus d'urbanisation dominant»⁶. Cette notion s'est affirmée, progressivement notamment en Europe sous l'impulsion de L'UNESCO (organisation des

³ Deuxième Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques : « Charte de Venise».

⁴ L'allégorie du patrimoine» –Françoise CHOAY–1996

⁵ N Baloul cour de master 2 diagnostic réhabilitation et technique de restauration UMMTO 2016/2017

⁶ Institut de recherche géographique, p20 ,2004<http://nsl.ethz.ch/index.php/content>:

nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et d'autres organismes internationaux tel que l'ICOMOS (international concile on monuments et sites).

La notion de patrimoine n'est pas figée, elle est passée des antiquités au monument puis aux centres historiques au patrimoine culturel puis environnemental, elle évolue avec la société, la nature des productions culturelles et leurs valeurs. Depuis la fin du 19eme siècle, la valeur historique ne représente plus l'unique valeur des héritages. S'ajoutent donc au fil du temps, des attributs qui définissent plus précisément la nature de la valeur. Ainsi, les attributs des valeurs artistique, architecturale, esthétique, valeur culturelle documentaire, mémorielle apparaissent progressivement

I-1-2 Définition selon la législation nationale (algérienne) :

« Sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours »

I-2 Les différentes composantes du patrimoine

I-2-1 Patrimoine naturel:

Tous ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constituent Le patrimoine naturel, il est formé par les ressources naturelles comme l'air, l'eau et par toutes les formes de la vie animales et végétales présentes dans la nature. Il comprend aussi les montagnes, les océans, les mers les fleuves et les déserts...etc.

I-2-2 Le patrimoine culturel :

Le patrimoine culturel est constitué de biens matériels, et de bien immatériels

I-2-2-1 patrimoine culturel matériel selon l'UNESCO

Le document international qui renferme la définition fondamentale du patrimoine culturel est la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972 de patrimoine culturel tangible en trois catégories : les monuments, les sites et les ensembles architecturaux



Figure I-01 « bijoux et couscous kabyle ».

Source : www.patrimoine et culture.dz.



Figure I-02 « bijoux et couscous kabyle ».

Source : www.patrimoine et culture.dz.

I-2-2-2 patrimoine culturel immatériel:

« Le patrimoine culturel immatériel est de plus en plus reconnu dans le monde entier comme un élément fondamental de la préservation et la mise en valeur de l'identité et de la diversité culturelle. »⁷

On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leurs sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.



Figure I-03 : dance algéroise

Source : www.patrimoine et culture.dz



Figure I-04 : TwisaSource

Source : www.patrimoine et culture.dz

⁷ GHASSAN S, Turin 2001 : « Le patrimoine immatériel est le produit de gens ordinaires », Ministre de la culture du Liban, III Table ronde des ministres de la culture, Istanbul, Edition cioff, PP : 1

I-2-3 Patrimoine paysager :

La notion de patrimoine paysager est une notion très récente qui englobe deux notions:

I-2-3-1 Paysage naturel: C'est tous ce qui est d'une beauté naturelle et d'une rareté paysagère et d'une agréable perspective, c'est tous ce qui est montagne, mer, vallée ...

I-2-3-2 Paysage urbain: C'est un paysage qui présente une agréable vue expliquant l'harmonie entre l'organisation spatiale et l'intégration au site, et entre le plein et le vide; l'organisation formelle et fonctionnelle d'une urbanisation ou d'une composition urbaine.



FigureI-05 : la baie d'Alger

Source : https://www.huffpostmaghreb.com/denise-brahimi/la-baie-dalger_b_18158050.html



FigureI-06 : Le cap Carbone à Bejaia

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Phare_de_Cap_Carbon



Figure I-07 : la ville de Ghardaïa

Source : <https://www.google.dz>



Figure I-08 : le parc naturel de tassili

Source : www.naturevivante.org/documents/parcs

I-2-3-3 Les mesures de sauvegarde du patrimoine naturel :

La convention de l'UNESCO de 1972 relative à la protection du patrimoine culturel et naturel

définit la notion de patrimoine naturel, « comme l'ensemble des monuments naturels, constitué de parcs, de formations physiques ou biologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle au point de vue de la science ou de la conservation »⁸. Cette définition est liée à la valeur d'exceptionnalité et de rareté.

Le patrimoine naturel est de plus en plus menacé de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui

l'aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables, par conséquent ces milieux sont en voie de disparition. A cet égard la création des aires protégées est envisagée .

Une aire protégée est « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long-terme de la nature et des services éco -systémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés »⁹

I-2-4 Le patrimoine historique et sa valorisation

La valorisation du patrimoine historique d'une nation véhicule des atouts multiples qui apparaissent à travers la consolidation de son identité, de sa culture, du savoir-faire architectural et urbain, et aussi à travers son développement économique et touristique pouvant constituer ainsi une véritable ressource sur laquelle des politiques de développement pourraient se baser. L'Algérie possède un vaste patrimoine historique et artistique mais qui est jusqu'à nos jours presque ignoré, attendant des actions prospectives pour le déterrer et le valoriser. Ce patrimoine représente le témoignage de plusieurs civilisations qui laisse des traces matérielles et immatérielles à travers les différentes périodes de l'histoire.

Ces témoins du passé constituent l'expression d'une culture et d'un savoir-faire d'une valeur inestimable.¹⁰

I-3 Les valeurs du patrimoine:

Les valeurs du patrimoine sont définies comme: «un ensemble de caractéristiques ou qualités

⁸ UNESCO1972 : patrimoine culturel et naturel.

⁹ LCPN : loi 61.01 sur la conservation du patrimoine naturel 2002

¹⁰ Mémoire *BENSEDDIK-SOUKI.H, 2012 Op Cit. P 66*

positives perçue dans des objets ou sites culturels par des individus ou groupe d'individus»¹¹

Ces valeurs sont interprétées différemment selon les contextes:

Selon Choay¹², on peut dire que la notion de patrimoine renferme essentiellement trois valeurs fondamentales:

I-3-1 Les valeurs cognitives: l'historicité ou la remémoration, qui signifie que le patrimoine possède un potentiel de témoignage historiques.

I-3-2 La valeur économique: le potentiel d'attraction de visiteurs étrangers et les conséquences sur l'économie du pays.

I-3-3 La valeur esthétique: paradoxalement vient en dernière position du fait de son attribution aux objets d'art et aux techniques de conservation

I-3-4 La mise en valeur du patrimoine :

L'ICOMOS à travers trois principales chartes a énoncé les grands principes de la conservation

et de restauration des sites et monuments :

la charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites, adoptée en 1965 suite au IIème congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques tenus à Venise en 1964.

la charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques adoptée par l'assemblée générale de l'ICOMOS en octobre 1987 à Washington.

la charte du patrimoine bâti vernaculaire, ratifiée par la 12ème assemblée générale de l'ICOMOS¹³, au Mexique en 1999.¹⁴

I-4 La patrimonialisation :

¹¹ « La Gestion par les valeurs », publication par la commission du bien culturelle de Québec, juin, p4

¹² L'Allégorie du patrimoine, Ed. du Seuil, Paris, 1992. P 87.

¹³ Organisation non gouvernementale de professionnels qui active dans le domaine de la conservation des monuments et sites

historiques à travers le monde, fondée en 1965 suite à l'adoption de la charte de Venise 1964

¹⁴ N Baloul cour de master 2 diagnostic réhabilitation et technique de restauration UMMTO 2016/2017

I-4-1 Définition de la patrimonialisation :

En vue de la protection du patrimoine, plusieurs lois ont été mises en place, nous adoptons la terminologie de patrimonialisation. C'est un processus bien engagé auquel se livrent de nombreux Etats depuis plusieurs siècles.

Dans la littérature, la « patrimonialisation » est le fait de donner un caractère patrimonial à un objet.¹⁵

La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT)¹² déclare que "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens. La patrimonialisation est donc le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritée des générations passées ou produites par les générations actuelles et jugées dignes d'être transmises aux générations futures, elle suscite l'identification de la transmission. Ainsi, "la patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés" (Norris, 2000).¹⁶

I-4-2 Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation :

D'après X.GREFFE, pour qu'un objet devienne patrimonialisé trois critères sont indispensables :

I-4-2-1 La communication : elle a pour fonction de faire connaître l'objet patrimonial. Celui-ci prend sa dimension patrimoniale dès lors qu'il y a eu une prise de conscience de sa valeur culturelle ou naturelle.

I-4-2-2 La scientificité : un objet, par sa dimension patrimoniale, revêtir un caractère scientifique pour ce qu'il représente comme valeurs dans une société, notamment lorsqu'il s'agit de biens représentatifs, uniques, voire irremplaçables.

I-4-2-3-L'économie : l'objet patrimonialité peut alors revêtir une valeur économique. Sa disparition constituerait alors une perte économique pour la collectivité.

¹⁵ Dictionnaire de langue française É-LITTRÉ, édition de la Librairie Hachette, 1886

¹⁶ Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; http://www.cafegeo.net/article.php3?id_article=1180

I-4-3 Les phases du processus de patrimonialisation :

Un processus de patrimonialisation constitue le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif, caractérisé tout à la fois par ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles.

« Ce processus se déroule suivant un enchaînement successif de six étapes, allant de la prise de conscience du patrimoine à sa valorisation, en passant par les phases essentielles de sa sélection, de sa justification, de sa conservation et de son exposition »¹⁷

Selon François H, Hirczak M, Senil le processus de la patrimonialisation passe par 5 phases :

I-4-3-1 Sélection : Le bien patrimonial, qu'il soit culturel, historique ou naturel, résulte d'un processus de construction, et dévoile des richesses qui ont longtemps été présentes en lui. A ce moment, l'objet patrimonial, prend forme, et existe.¹⁸

I-4-3-2 Justification : c'est l'élaboration d'un mode de discours, justifiant d'un tel ou tel objet patrimonial, suivant des différents critères (historique, culturels...)

I-4-3-3 Conservation : constitue le fondement de toute action patrimoniale, elle permet de préserver ses traces (valeurs), qui sont en permanente évolution.

I-4-3-4 Exposition : l'engouement qu'elle suscite relève d'incontestables raisons économiques ou touristiques. Cette dernière présente un moyen efficace pour transmettre cet héritage.

I-4-3—5 Valorisation : c'est la protection du patrimoine par la reconnaissance de ce dernier dans la société à travers une sensibilisation de la population.

I-5 Définition du patrimoine architectural

L'expression «patrimoine architectural» est considérée comme comprenant les biens immeubles suivants:

¹⁷ François H, Hirczak M, Senil N, « Territoire et patrimoine : la Co-construction d'une dynamique et des ressources», Revue d'économie urbaine et régionale, N° :5, P : 683-700,2006.

¹⁸ Henri-Pierre Jeudy, la machine patrimoniale, Paris, Sens et Tonka, P : 24, 2001

I-5-1-1. Les monuments: toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations;

I-5-1-2. Les ensembles architecturaux: groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique;

I-5-1-3. Les sites: œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique¹⁹

I-5-2-Intégration des secteurs sauvegardés dans la vie contemporaine:

A partir de 1975, la question de l'intégration (des ensembles historiques) dans la vie contemporaine est posée sur la scène internationale.

I-6 La prise en charge du patrimoine au niveau international

L'ICOMOS à travers trois principales chartes a énoncé les grands principes de la conservation et de restauration des sites et monuments : -la charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites, adoptée en 1965 suite au IIème congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques tenus à Venise en 1964. -la charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques adoptée par l'assemblée générale de l'ICOMOS en octobre 1987 à Washington. -la charte du patrimoine bâti vernaculaire, ratifiée par la 12ème assemblée générale de l'ICOMOS⁶, au Mexique en 1999.²⁰

I-7 Patrimoine Architectural en Algérie

L'Algérie dispose d'un riche héritage culturel et naturel exceptionnel par sa portée historique et symbolique, témoignant le passage de nombreuses civilisations. Il s'agit d'une variété

¹⁹ Document du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement sur le Programme d'aménagement Côtier (PAC): protection des sites culturels sensible.

²⁰ Rapport M2 élaboré par : Mme Nadia Assam-BALOUL maitre-assistante

inestimable en matière de patrimoine archéologique, architectural et urbanistique. Nous citons, en l'occurrence, les sites préhistoriques du Tassili et de l'Ahaggar, les villes antiques (Timgad, Theveste, Hippone, Cirta, ...), les vestiges des médinas (Alger, Tlemcen, ...), les ksour sahariens, les villages kabyles, mais également les nombreux édifices hérités de l'époque coloniale²¹.

Après une négligence qui a duré 30 années, l'Algérie a établi, depuis 1998, une politique du patrimoine sur terrain, malgré cela le patrimoine se trouve aujourd'hui marginalisé, coupé de

son histoire, détaché de son contexte urbain et environnemental. Ainsi pour comprendre la législation patrimoniale en Algérie, il faut faire recours à la législation française car après l'indépendance l'Algérie n'a fait que reconduire la législation de ses occupants de la période, antérieure.²²

En 1976, l'UNESCO adopte une recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques et traditionnels et leurs rôles dans la vie contemporaine, en faveur d'un traitement non muséal des tissus urbains anciens, autrement dit : une conservation vivante qui fait participer le centre historique à la dynamique urbaine contemporaine.²³

Sur le plan réglementaire, tout secteur sauvegardé fait l'objet d'un document spécial, le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) qui dicte les règles d'urbanisme et assure la cohérence globale des intervenants.

Synthèse :

La notion du patrimoine a beaucoup évolué ; elle n'a plus la même définition ni les mêmes champs d'action ; elle englobe aujourd'hui plusieurs catégories, comme le patrimoine historique et naturel qui s'est notamment formalisée autour d'une volonté de conserver et valoriser les monuments historiques et conservé le paysage naturel.

²¹ file:///C:/Users/Dell/Downloads/dossier_05.pdf. Consulté le 10/01/2017

²² Mémoire BENSEDDIK-SOUKI, 2012 Op Cit. P 22

²³ L'allégorie du patrimoine, Françoise Choay .nouvelle édition actualisé en 2007.p169

Notre choix s'est porté sur le secteur sauvegardé le musée des antiquités et de l'art islamique

Qui est avec son architecture Néo-mauresque transmet l'image d'une «**Batterie**» de savoir et de connaissance et une «**Passerelle**» entre différentes époques.

Introduction

Dans le chapitre précédent nous avons acquis un nombre suffisant d'informations qui vont nous servir dans la préparation de notre projet de fin d'étude. Les deux exemples étudiés nous ont permis de savoir et comprendre que la réussite d'un tel projet de revalorisation de monument historique, il est important de l'insérer dans le cœur de notre préoccupation, en le réinsérant dans son contexte urbain par le biais de plusieurs autres actions complémentaires. L'étude de ce chapitre nous a été importante et inévitable, car pour pouvoir réinsérer l'édifice dans son contexte, faut d'abord connaître le tissu dans lequel il s'inscrit.

C'est dans cette optique qu'un travail d'investigation sur terrain s'est imposé, où nous avons pu extraire les éléments importants dans notre travail. Le rapport de notre travail sur terrain va se traduire sous forme d'un troisième chapitre nommé «analyse contextuelle». Ce dernier va se développer en trois sous-chapitres. Dans le premier nous allons chercher dans le passé de ce contexte depuis sa création au XIX^{ème} siècle, comment il se présentait et son devenir aujourd'hui. Ensuite viendra se dresser le deuxième sous-chapitre d'analyse urbaine, où nous allons toucher le fonctionnement urbain du contexte avec ses carences et ses potentialités ainsi qu'une étude architecturale détaillée du musée. Enfin il conviendrait de proposer des solutions pouvant éventuellement donner une autre image plus significative et plus attractive du site en question, pouvant aboutir à la réconciliation entre les carences et les potentialités du quartier observé.

II-1 Présentation de l'aire d'étude

II-1-1 Situation et limite de zone d'étude



FigureII-1 : La situation et la hiérarchie des espaces

Source : Google earth

- La rue Didouche Mourad
- La rue Krim Belkacem
- La rue Franklin Roosevelt
- Le musée des antiquités et de l'art islamique
- Le site d'intervention
- Le nœud de Krim Belkacem
- Le parc de liberté

Le périmètre du cas d'étude se réduit au tissu dans lequel s'inscrit le projet afin de mieux cerner notre étude. Le tissu se compose des différentes bâtisses aux alentours, le musée des antiquités et de l'art islamique et la rue Krim Belkacem du côté ouest et le parc de liberté côté nord, le CEM du parc de liberté et la rue Roosevelt du côté sud, et du côté est la rue principale d'Alger Centre qui est la rue Didouche Mourad

II-1-2 Situation à l'échelle du quartier:

Notre site d'intervention se situe dans les hauteurs d'Alger à Telemly La promenade dans ce dernier évoque avec maestria des sensations et une imaginabilité incommensurables.



- Limite de Telemly
- 1 Jardin bayrou, 2 Jardin de Tifariti, 3 le parc de liberté
- L'aire d'étude
- Le port
- Hôpital Mustapha pacha
- Boulevard Khmisti

Figure II- 2:L'assiette d'intervention dans son contexte environnemental
Source : Google Earth traité par l'auteur



Figure II-3: La vue du quartier Mustapha V à partir de l'école du beau art
Source : <http://www.ghezaltar.com/ecole-des-beaux-arts-alger-360/>

d'Alger ». De par sa topographie, il renvoie sans aucun doute

l'image d'un escalier reliant deux étages, en l'occurrence, les deux plateaux d'El Biar et de la Saulière.

Le Mustapha est un quartier qui se situe dans la partie sud d'Alger, il s'est scindé en deux parties pendant la période coloniale, une partie inférieure qui abrite l'hôpital Mustapha et une autre, supérieure, qui jonche les hauteurs.

Mise à part quelques opérations insignifiantes, ce quartier n'as pas changé depuis l'indépendance, Les hauts d'Alger étaient d'abord occupés, principalement, par les maisons de campagne (fahs) des dignitaires algérois, durant la période précoloniale. C'est un réseau de grandes demeures dont le plan est souvent proche de celui de la maison urbaine¹, mais dont les espaces s'ouvrent plus nettement sur de grands jardins et sur les paysages de la baie. Après les premières occupations du milieu du XIXe siècle, une grande part de ces maisons a servi à la promotion de l'activité touristique et de l'hivernage, notamment pour les clients anglais, alors que certains palais étaient considérablement remaniés pour accueillir des institutions ou administrations (Palais d'été, musée du Bardo, villa Abd el-Tif, orphelinat Saint-Vincent de

Paul pensionnat de jeunes femmes qui deviendra l'hôtel Saint-Georges...)

II-1-3 Situation à l'échelle de la ville d'Alger

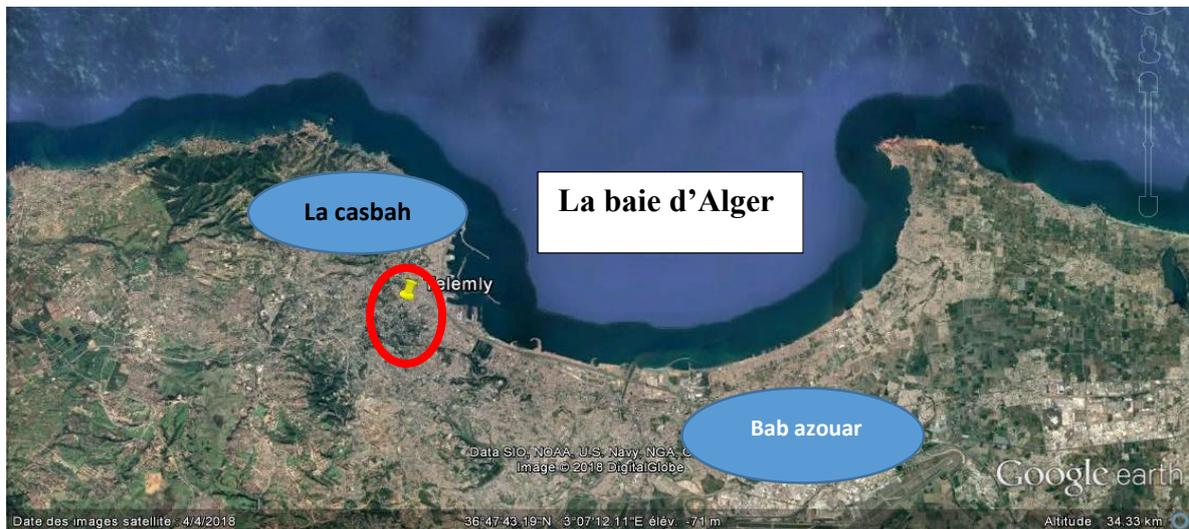


Figure II-4 : situation de Telemly à l'échelle de la ville d'Alger

Source : Google Earth traité par l'auteur

¹ Alger, El Djezaïr, chronique urbaine, *Jean-Jacques Deluz* édition Bouchene novembre 2001.

Analyse paysagère

« Le paysage ne se réduit pas aux données visuelles du monde qui nous entoure. Il est toujours spécifié de quelque manière par la subjectivité de l'observateur ; subjectivité qui est davantage qu'un point de vue optique .L'étude paysagère est donc autre chose qu'une morphologie de l'environnement. Inversement, le pays n'est pas que « miroir de l'âme ». Il se rapporte à des objets concrets, lesquels existent réellement autour de nous .ce n'est ni une hallucination ; car si ce qu'il représente ou évoque peut être imaginaire, il existe toujours un support objectif. L'étude paysagère est donc autre chose qu'une psychologie du regard »Augustin Berque, Cinq propositions pour une théorie du paysage, 1994.²

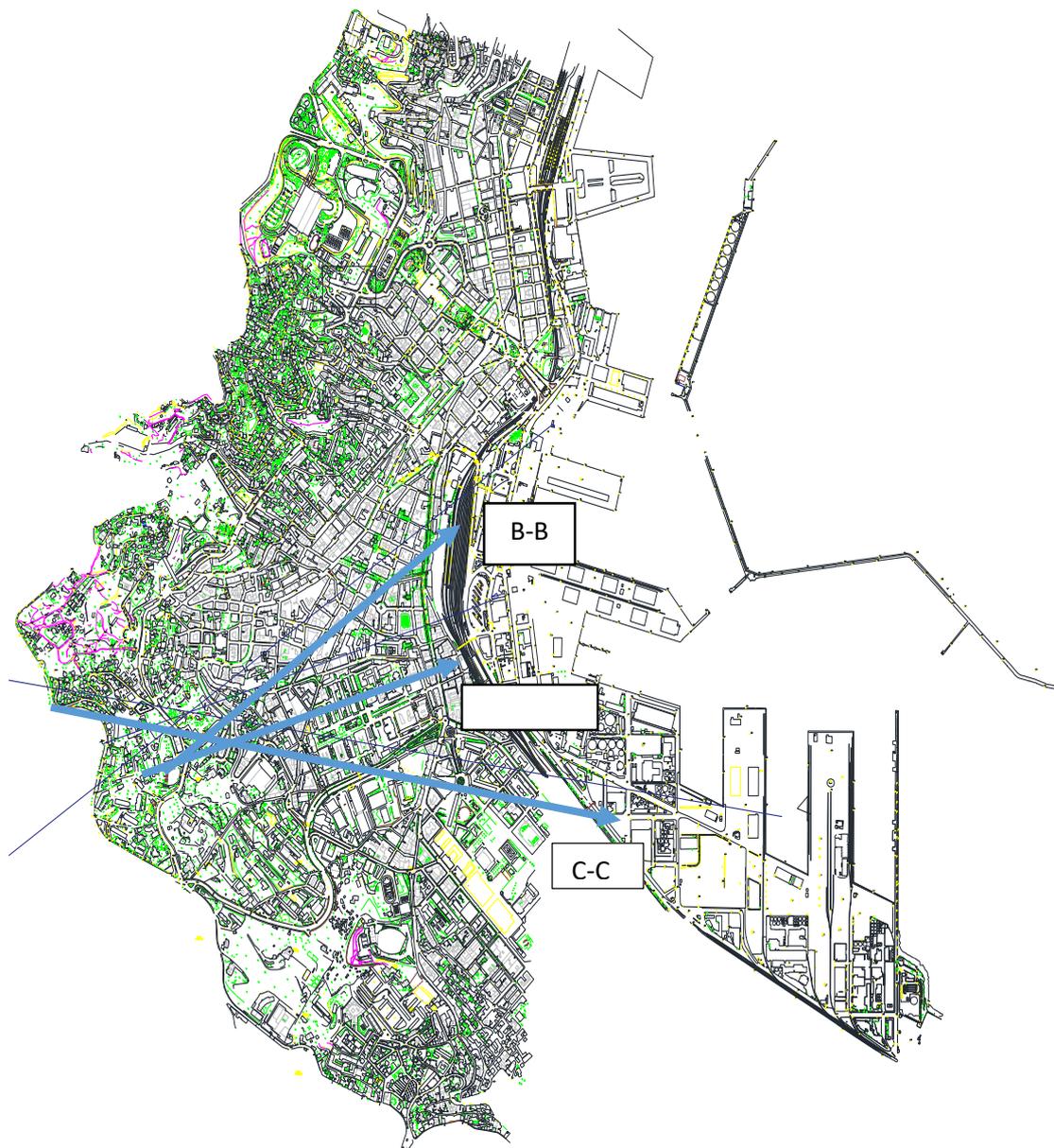


Figure II-5 : Carte historique- Alger en 1962

Source : traité par l'auteur

² <http://paesaggio.over-blog.com>

II-2-1 Les profils

II-2-1-1 Coupe AA



Figure II-6 : vue vers le côté sud-est

Source : prise par l'auteur prise le 16/02/2018



II-2-1-2 Coupe BB

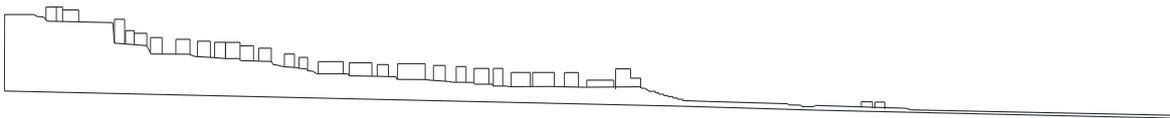


Figure II-7 : vue sur le côté nord du site

Source : www.aerohabitat.alger.com

II-2-1-3 Coupe CC

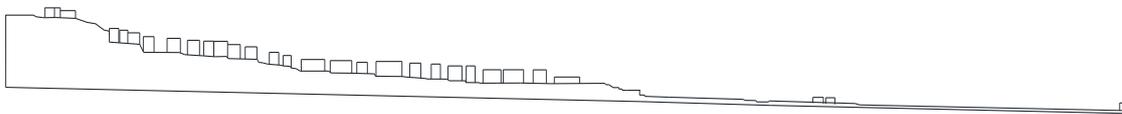


Figure II-8 : vue sur le coté

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018



II-2-2 Les vues panoramiques d'Alger

Alger a une façade vers la mer riche en histoire, donc plusieurs styles architecturaux même complément différents, sauf que cette image reste harmonieuse, pour ce, toute intervention dans l'algérois ou bien au niveau du quartier Telemly peut permettre un changement ou un remodelage de l'image entière.



Figure II-9 : image de la façade d'Alger
Source : www.algerie-vue.com



Figure II-10 : Vue de la grande poste vers les hauteurs de Mustapha

Source : prise par l'auteur le 14/05/2018 partir du parking Tafourat

II-2-2-1 La carte de végétation

II-2-2-2 Les différents équipements existant de repère

Figure II 11 :parc Bayrou



Figure II 12 : Laéro-habitat



Figure II 13 :la grande poste



Figure II 14 :école des beaux art

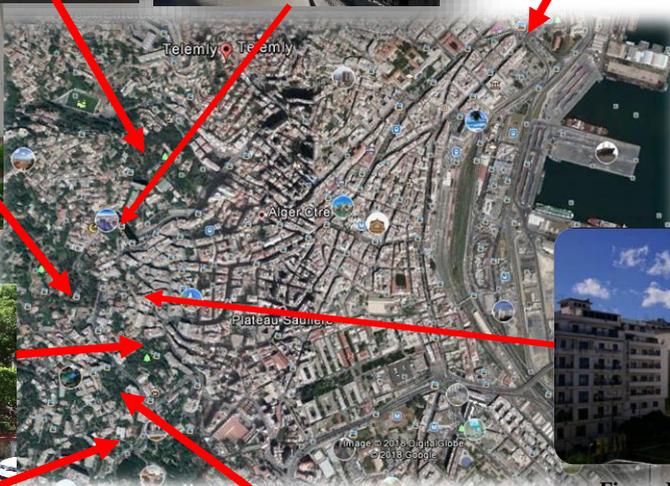


Figure II 15: parc de liberté



Figure II 16: le sacré cœur



Figure II 17: le musée de Bardo



Figure II 18: le musée des antiquités

La source des figures II-11-12-13-14-15-16-17-18 : prise par l'auteur le 16/02/2018

La figure de la carte représente plan de situation source : Google Earth

II-2-2-3 La carte des voiries principales



Figure II-19 : Carte montre l'itinéraire de la Rue Didouche Mourad et la rue Krim Belkacem
Source : reconstituée par auteurs

Constat

- L'aire d'étude compte plusieurs rues, ce qui lui confère une bonne accessibilité.
- Quartier étouffé par le stationnement anarchique.
- Bordé par l'une des artères commerçantes les plus importantes d'Alger.
- Rue Didouche-Mourad depuis la grande poste jusqu'au musée bardo, promet une Promenade riche en patrimoine architectural et d'histoire
- une promenade assurée sur tout le boulevard de Krim Belkacem des vues sur la baie d'Alger des jardins

II-3 Le parc de la liberté :

Le parc de la liberté est créé en 1915 par le maire Charles de Galland, il est situé au quartier Mustapha. Pendant la période coloniale il faisait fonction de zoo (gazelles, oiseaux), il s'élève entre la rue Didouche Mourad et le boulevard Krim Belkacem. Le parc occupe une place stratégique dans son contexte, il occupe une place centrale entre le musée de Bardo, l'école supérieure des beaux-arts, et la basilique du Sacré cœur.

L'accès principale situé sur la rue Didouche Mourad marqué par des escaliers monumentaux dont des bougainvilliers, encadrant une stèle dressée à la mémoire de Charles de Galland, le parc occupe environ trois hectares et contient le musée des antiquités, un bloc administratif, le musée d'arts musulmans et une école primaire.

La forte pente permet la construction de plusieurs plates-formes aménagées en placettes différentes où l'on trouve une exposition d'objets historiques qui donne une mosaïque au parc.

chacune de ces placettes ainsi que le parcours sont marqués par des portes donnant ainsi sur la plate-forme du musée où l'on remarque une construction néo-mauresque. On remarque une végétation forte au niveau des espaces verts. la plate-forme du musée offre de belles vues panoramiques où l'on peut contempler la baie d'Alger, le sacré cœur, ainsi qu'une partie de la rue Didouche Mourad. Sauf que ces vues peuvent être plus riches si on montait encore d'avantage.

Le parc était célèbre pour sa collection de rosiers, et sa grande volière, et surtout la richesse et la variété des végétaux qui s'y trouve, qui a conduit à son classement en 1951.

Sa position, ses dimensions et sa nature verdoyante, l'aménagement des placettes à l'intérieur, son ouverture au public, font de lui un élément très important dans la communication sociale, c'est un lieu de détente, de rencontre et d'échange culturel

Après le réaménagement et la nouvelle ouverture du parc, ce dernier est nommé « **le parc de la paix** ».

II-3-1 Situation du parc de liberté

- Le parc de liberté
- Le musée de l'antiquité
- Le musée de bardo
- Ecole des beaux-arts
- La cathédrale sacré cœur
- La rue Didouche Mourad



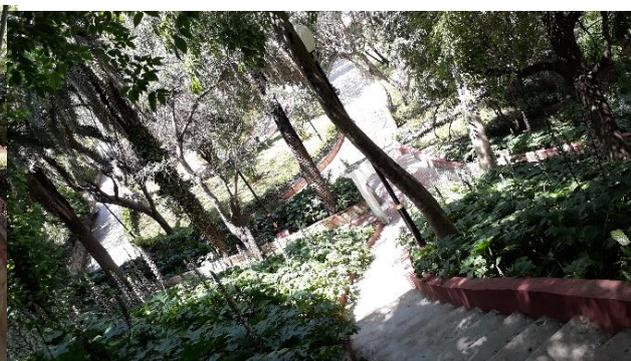
FigureII-20 : plan de situation du parc de liberté.
Source : prise par l'auteur



Figure II-21 : L'entrée du parc de liberté
Source : prise par l'auteur le 20-06-2018



FigureII-22 : L'entrée du parc de liberté
Source : prise par l'auteur le 20-06-2018



FigureII-23 : la vue du jardin et la pente importante
Source : prise par l'auteur le 20/06/2018

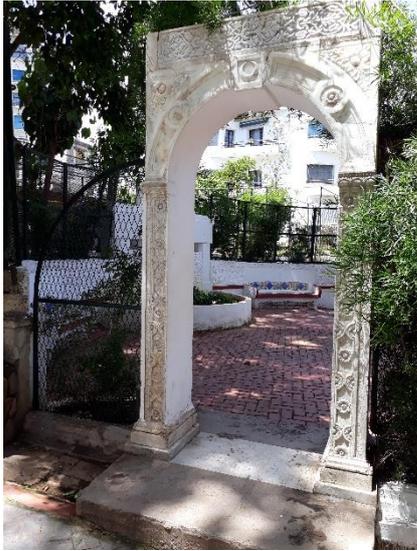


Figure II-24 : L'entrée du parc de liberté
 Source : prise par l'auteur le 20-06-2018



Figure II-25 : L'entrée du parc de liberté
 Source : prise par l'auteur le 20-06-2018

Le parc a été choisi par l'organisation World Peace Garden pour être le premier jardin internationale de la paix dans l'Afrique et le moyen orient, ainsi selon la même organisation le jardin connaît des ajouts et améliorations, notamment une fontaine centrale, un dallage en mosaïque et des plaques contenant les paroles d'hommes et de femmes de paix, parmi lesquels Mahatma Gandhi, Martin Luther King Jr et Nelson Mandela.

II-3-2 Aperçu Historique

II-3-2-1 Prémices de l'urbanisation :

Le boulevard du Telemly était appelé chemin des aqueducs, car il suivait aussi le tracé de l'une des conduites d'eau turcs du XVII^{ème} siècle.

Construit vers 1550 sous Hussein Pacha, l'aqueduc du Telemly, alimenté par des eaux captées le long des ravins au sud de la ville, aboutissait à un réservoir qui alimentait en eau la Casbah. « Le boulevard Krim Belkacem, jadis chemin du Telemly, a été aménagé à partir de 1863 à l'emplacement d'un sentier suivant le tracé d'un aqueduc

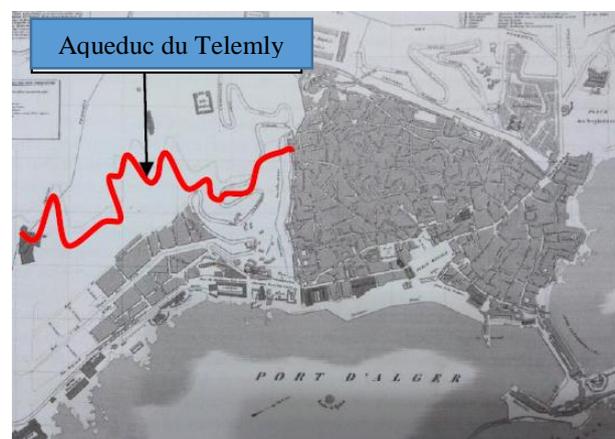


Figure II-26: plans générale de la ville en 1846

Source : www.mustapha/pacha/parcours/ consulté le 14-03-2018

antique »³.

Deux versions existent concernant l'origine du mot Télemly: Telemly du mot berbère "Thala oumlil" qui signifie la source des rencontres, la 2ème version fait référence a "Thala umeley", la source de la pente⁴.

Situé sur la courbe 100, ce chemin long et sinueux constituait jusqu'au XXème siècle une jolie promenade à flanc de coteau et permettait au flâneur d'admirer la baie d'Alger grâce à la forte dimension paysagère de ses jardins implantés sur des pentes abruptes

II-3-2-2 Extension urbaine :

Au début du XXème siècle, le paysage urbain s'est transformé avec l'extension urbain du centre d'Alger (partie basse) et avec l'apparition d'immeubles d'habitations au niveau du Telemly, dans un style architectural transitoire entre le néo-classique et le mouvement moderne. Entre-temps l'habitat individuel continuait à se densifier dans les hauteurs en coexistence avec les jardins et les places publiques.

C'est donc à cette époque que la trame régulière haussmannienne rencontra la trame sinueuse des terrains pentus créant ainsi le tissu urbain unique du Telemly.

II-3-2-3-La surexploitation foncière :

Dès 1950 le boulevard du Telemly se transforme en un immense chantier, l'axe prend de l'importance en accueillant un flux important, ce qui encouragea la construction d'immeubles mixtes (habitations + bureaux) imposants à ses abords.

Les gabarits imposants aux abords de l'axe sont dus à:

L'augmentation de la valeur foncière du site.

La volonté d'exploiter les vues panoramiques.

L'avènement du mouvement moderne; fiabilité et rentabilité des techniques de construction.

II-3-3 Parcours urbain du Telemly et ses diverses écritures architecturales:

³ Alger ville et architecture 1830-1940, Claudine Piaton, Juliette Huber, Boussad Aiche, Thierry Lochard, Editions Honoré Clair, 2016. p. 243.

⁴ <http://alger-roi.fr/Alger/telemly/telemly.htm>. Consulté le 29/04/2018

Sur les pentes escarpées qui dominant la baie d'Alger s'étagent des architectures européennes constituant sans doute le plus bel ensemble préservé de la rive sud de la Méditerranée. Néoclassiques, haussmanniens, Beaux-arts, Art nouveau, Art déco, Néo-mauresques, mouvement moderne... les édifices rivalisent de fantaisie, peut-être davantage que nulle part ailleurs .

Synthèse

Le quartier du musée est situé à Alger-Centre. Dans la commune centrale de l'Alger moderne. Elle compte les principales rues commerciales et administratives de la ville d'Alger, avec le siège du gouvernement, l'Assemblée Nationale, le Conseil de la Nation, plusieurs ministères ainsi que le siège de la Wilaya d'Alger. Sa façade maritime est entièrement occupée par le siège des forces navales, la pêche et le port. La commune d'Alger Centre est desservie par la RN1 et la RN41, elle comporte 19 des principales rues la capitale, dont la plus importante Rue Didouche-Mourad. Mais aussi se compose de 17 quartiers important notamment celui de notre cas d'étude (musée des antiquité). Elle compte environ 5 lycées, gare centrale, gare de bus et taxi, parking et station de métro : Grande Poste. En plus de tous ces éléments, la commune compte un grand nombre de monuments historiques. Toutes ces composantes font d'elle une commune très attractive, riche en histoire.

II-4 Le musée des antiquités et de l'art islamique

II-4-1 Présentation du musée

Inauguré en 1897, le musée national Public des antiquités et des arts islamiques est le plus ancien musée d'Algérie et d'Afrique. Il couvre l'histoire de l'art en Algérie depuis 2 500 ans.



Figure II-27 :Façade du musée avant 1830

Source :www.musee/des/antiquite-et-de-l-art-islamique.com



Figure II-28:Façade du musée actuelle

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018

II-4-2 Aperçu historique du musée des antiquités :

Ancien élève de l'école des Chartes et secrétaire du maréchal Clauzel, Adrien Berbrugger avait songé dès les débuts de la conquête à organiser une bibliothèque et un musée : la première fut fondée en février 1835, et les collections d'antiquités furent rassemblées dans la caserne des Janissaires, rue Bab Azoun, en 1838. Dès 1845, le musée occupait une dizaine de chambres du palais de la Djanina, et en 1848, la Bibliothèque et le Musée furent installés dans une belle maison mauresque, rue des Lotophages, démolie en 1862

En 1863, les pièces du musée étaient conservées, avec la première Bibliothèque nationale d'Algérie au palais de Mustapha Pacha, dans la Casbah.

En 1896, déménagement du musée vers la partie haute du parc de Galland dans une structure occupée précédemment par la première école normale d'instituteurs.

En 204, la collection d'art islamique fut transférée dans une maison mauresque voisine du bâtiment principal.⁵

Situé dans l'enceinte du parc de la Liberté (ex-parc de Galland) à Alger, il comprend deux sections :



FigureII-29 : Façade du musée des antiquités

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018



Figure II-30 : Façade de l'extension du musée « musée de l'art islamique

Source : prise par l'auteur Le 14/05/2018

Une section d'antiquité classique dont la collection remonte à 1835 et regroupe sculptures, mosaïques et bronzes découverts sur les sites archéologiques d'Algérie;

une section d'art de l'occident musulman (Algérie, Maroc, Tunisie, Espagne) et du Proche-Orient qui est venue s'ajouter au fonds initial en 1846 et constituée essentiellement de manuscrits, d'une collection de pièces de monnaie, de tapis et broderies, de céramiques et de travaux sur bois.⁶

⁵ Idem²

⁶AfafMlle DERBALI

II-2-1 l'évolution de l'extension du musée des antiquités

Le premier noyau du musée comprenait 3 salles en qui forme un U construites à partir de 1894 à 1897. Par la suite et devant l'enrichissement progressif des collections, le musée connaîtra deux agrandissements

En 1901, une première extension de la section musulmane fut décidé, projetons ainsi trois nouvelle salle fermant la cours.

En 1915, Maire d'Alger Charles de Galland inaugure le parc qui portera son nom, qui occupe une superficie de 3 hectares aux abords du musée des antiquités.

A l'occasion du centenaire de la colonisations, le musée fut réorganisé a nouveau. Trois salles d'art islamique furent ajoutées, en plus de l'aménagement d'un appartement destiné au gardien et à sa famille au premier étage, une nouvelle façade monumentale du style néo mauresque prend place du côté du boulevard.

Le musée fermât ses portes pendant six ans durant la deuxième guerre mondiale, en raison des fissures causes sur le bâtiment à cause des bombes

Sur un plan datant du début des années 50 qui indique un projet de l'élargissement du boulevard Telemly, montre le musée et

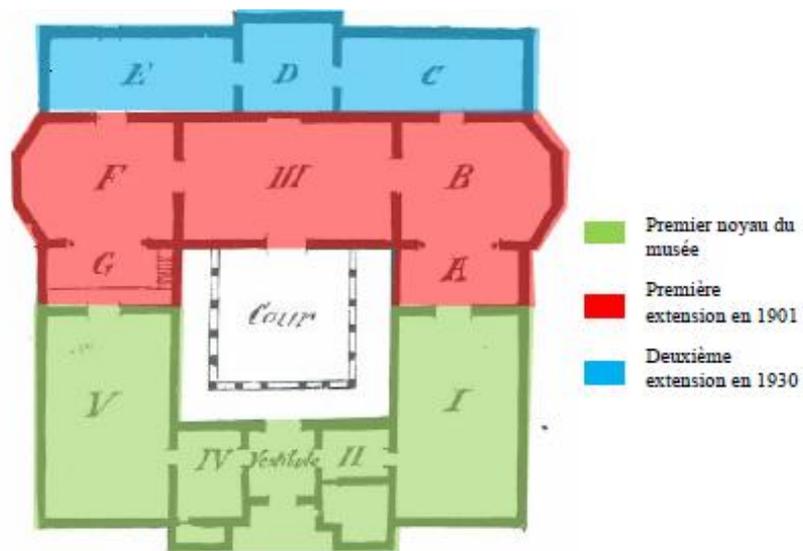


Figure II-31 : plan d'agrandissement du musée dans le temps

Source : livre Trésors du musée public national des antiquités

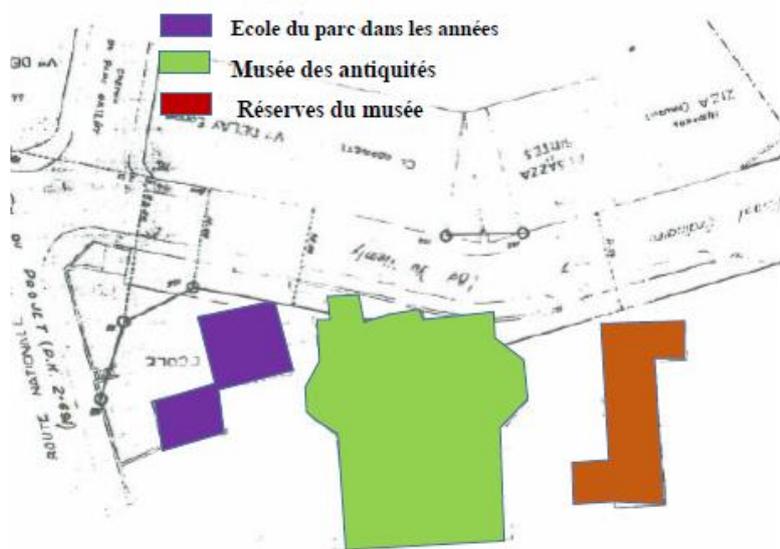


Figure II-32 : plan de masse du musée dans les années 50

Source : livre Trésors du musée public national des antiquités

sa réserve et une partie de l'école du musée avant l'extension qui la rendra comme on la connaît aujourd'hui.

ESPACES	SURFACES
Vestibule	20
Salle Icosium	50
Salle culter paiens	110
Salle archéologie musulmane	28
Salle art marocain	40
Salle amin oumna	72
Salle arts orientaux	75
Salle luce ben aben	72
Salle mohamed temmam	40
Salle marbre	202
Salle arts runisien	28
Salle arts chrétien	110
Salle bronzes	50
La cour	250
administration	310
total	1480

Figure II- 33 : programme spatial du musée

Source : livre Trésors du musée public national des antiquités

II-4-3 Le programme spatial du musée

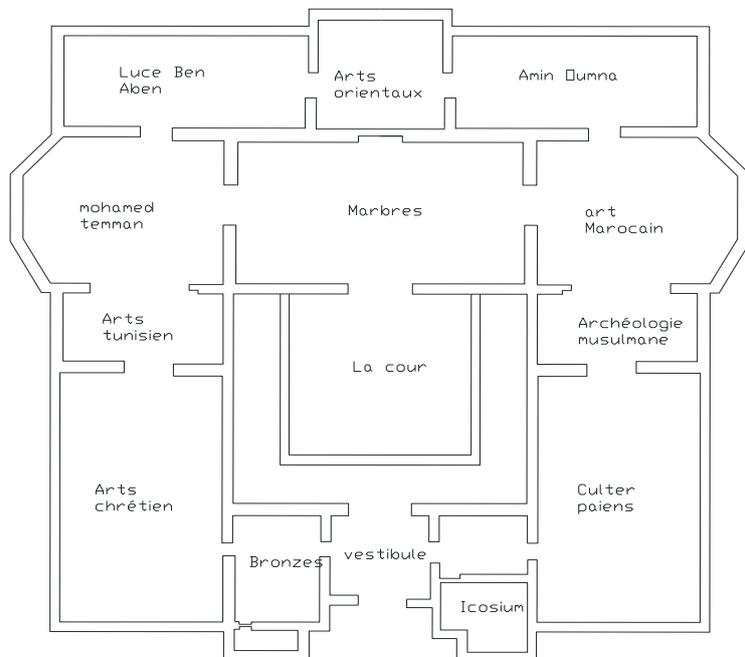


Figure II- 34 : plan du musée des antiquités

Source : livre Trésors du musée public national des antiquités traité par l'auteur



Figure II-35 : La salle de marbre

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018

Figure II-36 : Précepte de l'église

Catholique fin du IVe siècle

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018



Figure II-37:Le patio du musée La mosaïque du poisson trouver a Cherchell et a mosaïque qui montre la femelle de l'odyssée à Constantine Les inscriptions arabes turques

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018



Figure II-38 : Salle de marbre

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018

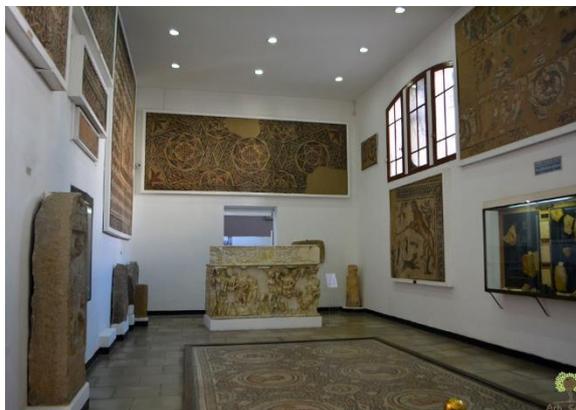


Figure II-38 : Salle de cultes de païens

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018



Figure II-39: Masque de Gorgone, jadis placé sur une fontaine dans l'antique cité Hippone Annaba

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018

Les objets exposés dans le musée ne suivent pas de logique historique correspondante au temps à cause de la superficie du musée, dans le bloc administratif on retrouve une bibliothèque et une salle de lecture d'une capacité de 15 personnes.

II-5 Plan de la section de l'art islamique :

Début des années 90 le projet de construction d'un musée national confié au bureau d'études algérien « EL-Mouhandis » qui édifia une extension collée à l'ancienne aile de réserves qui abrite désormais les collections d'art musulman. En plus la transformation de la maison Marçais édifiée sur les vestiges de l'école normale des instituteurs en une bibliothèque et administration, avec une extension du côté sud.



Figure II-40 : plan de de l'extension du musée d'art islamique

Source : livre Trésors du musée public national des antiquités traité par l'auteur

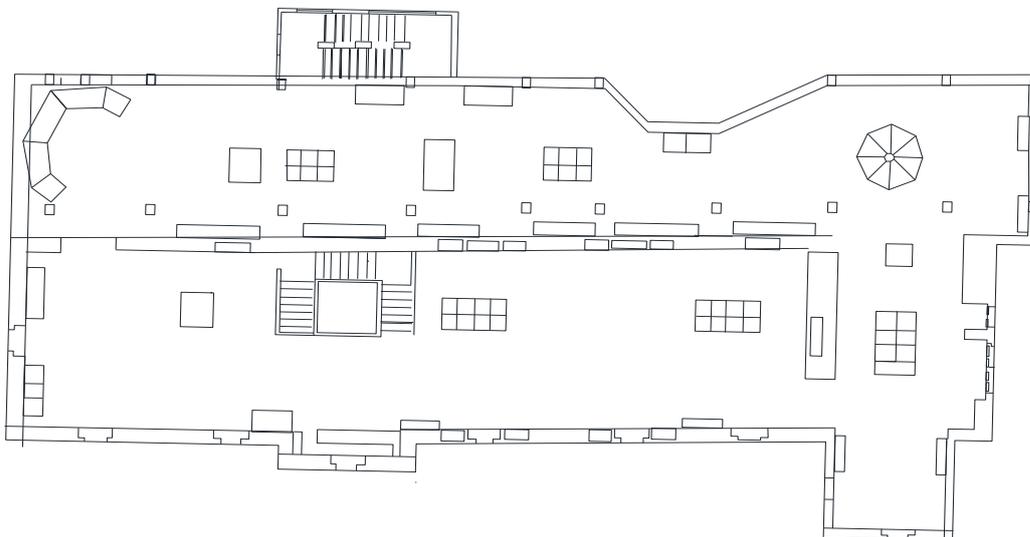


Figure II-41 : plan du musée de l'art islamique

Source : livre Trésors du musée public national des antiquités traité par l'auteur

II-5-1 Les différentes salles d'exposition :



Figure II-42 : manuscrites, broderie, tissages

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018



Figure II-43 : des escalier en bois de la grande mosquée d'Alger

Source : prise par l'auteur



Figure II-44 : Salle de pièces de la numismatique pièces de monnaies de toutes les époques

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018



Figure II-45: Chaire a pêche de la mosquée djamaa- al kabir période almaravide



Figure II-46 : Salle de Mohammed Temam

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018



Collier en argent (Tizi Ouzou)

Paire de boucle d'oreille en argent (L'Aurassi)

Flacon a kuhale(Alger)

Paire de boucle a oreille khorset lehnech

(Constantine)

Figure II-47 : photos des bijoux de différente willaya

Source : prise par l'auteur le 16/02/2018

II-6 Le site d'intervention

II-6-1 Etat des lieux, diagnostic

Le boulevard de Téliemly suit la ligne de niveau approximativement à la cote 100 qui délimita pendant longtemps la ville coloniale de la couronne de verdure. Il se présente comme une corniche à mi-pente, et, avant qu'il ne soit construit sur presque toute sa longueur; il ménageait des vues spectaculaires et panoramiques sur le port et la baie⁷

II-6-2 Délimitation et accessibilité de l'aire d'étude

Le musée des antiquités aujourd'hui sur pieds parle d'elle-même. L'emplacement qu'on lui a réservé se situe dans un quadrillage formé par les rues « **krim Belkacem et la principale Rue Didouche Mourad** » à côté du parc de Galland « parc de liberté »



FigureII-48 : délimitation du site d'intervention
Source : Google earth reconstitué par l'auteur

- Le nœud de Krim Belkacem
- La rue Didouche Mourad
- La Krim Belkacem
- La rue Franklin Roosevelt

⁷ Jean-Jacques Deluz, Alger chronique urbaine, Editions Bouchéne, Paris, 2001. P. 140

II-6-2-1 VOIRIES

On analysera trois voies principales entourant notre assiette d'intervention

La rue Didouche Mourad

La rue est bordée de bâtiments avec des RDC commerciaux et des étages à usage d'habitat. C'est une rue à double sens de 11m de largeur, avec deux trottoirs de 3m plantés d'arbres. La plupart des bâtiments qui bordent cette rue sont de style Néoclassique, ou éclectique le reste est en architecture moderne, particulièrement dans la partie haute. Cette rue est sinueuse, elle est due au relief du terrain, permettant d'avoir des clôtures visuelles.



FigureII-49 : la rue Didouche Mourad

Source : prise par l'auteur

Le Boulevard krim Belkacem



Figure II-50 : la rue Krim Belkacem

Source : prise par l'auteur le 14/05/2018

De même caractère que la rue Didouche Mourad, à double sens avec 12m de largeur. Les bâtiments qui le bordent sont de style néo mauresque

La rue Franklin Roosevelt :



Figure II-51: la rue Franklin Roosevelt

Source : prise par l'auteur le 14/05/2018

C'est une rue bordée de clôtures et de mur de soutènements, qui lui confère une vocation essentiellement de circulation. Ses trottoirs sont plantés d'arbres.

Les Nœuds :

. On analysera nœuds principal près de notre assiette d'intervention.

Le carrefour entre la rue Franklin Roosevelt et le Bd Krim Belkacem :

C'est un nœud important car il est un point d'intersection de deux voies très importantes. C'est un élément stratégique dans le paysage urbain.



Figure II-52: le carrefour de Krim Belkacem

Source : prise par l'auteur le 14/05/2018

Constat

L'Aire d'étude est bien bordée par deux boulevards d'une grande importance urbaine à double sens , notre aire d'étude est bien accessible

Un flux important sur les voiries ce qui crée un problème de circulation et de stationnement

Rue Didouche-Mourad depuis la grande poste jusqu'au musée bardo, promet une promenade riche en patrimoine architecturale et d'histoire

II-2-2 Accessibilité de l'aire d'étude

Notre aire d'étude est délimitée par différentes Rues qui la bordent, Au nord est Didouche-Mourad, sur toute sa partie Sud elle est bordée par la rue Franklin Roosevelt, à l'Est la Rue Krim Belkacem.

L'accessibilité à notre aire d'étude se fait par trois points d'accès, l'accès principale se fait de la rue Krim Belkacem, un accès par la rue krome Belkacem par le jardin de liberté et aussi un accès par la rue Frank Roosevelt.

Figure II-53 : Entrée du parc de la paix vers l'assiette s'intervention

Source : prise par l'auteur le 20/06/2018



Figure II-55 : L'entrée du site d'intervention du côté de Krim Belkacem et ver le parc de la paix

Source : prise par l'auteur le 20/06/2018



FigureII-58 : l'accès au musée et au parc de liberté

Source : prise par l'auteur le 20/06/2018

Figure II-54 : L'entrée du parc de la paix de la rue Didouche Mourad

Source : prise par l'auteur le 20/06/2018



FigureII-56 :Entrée secondaire du coté parc

Source : prise par l'auteur



Figure II-57: Entrée de la rue Franklin Roosevelt

Source : prise par l'auteur le 20/06/2018



II-7 Trame urbaine

La trame de notre aire d'étude a donné naissance au maillage des voies de circulation, comme partout à Alger, le parcellaire suit le viaire, la trame est de forme quadrillée irrégulière, créant les différents îlots aux formes géométriques irrégulières



Figure II-60 : plan de masse et du bâti
Source : reconstituer par l'auteur

- L'habitat collectif
- Espace jardin
- Bâtiment historique néo mauresque
- Bâtiment éducatif

II-6-2-3 Les profils

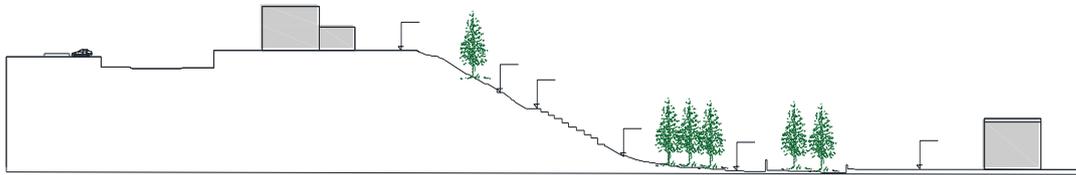


Figure II-61 : Coupe de profil AA

Source : traiter par l'auteur

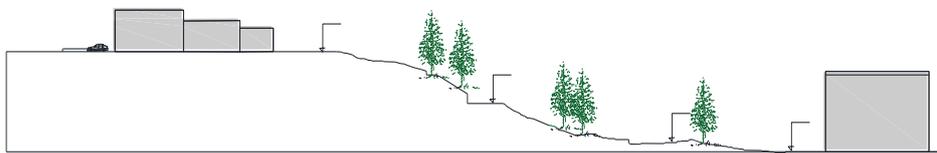


Figure II-62 : Coupe de profil BB

Source : traiter par l'auteur

Trame urbaine

La trame de notre aire d'étude a donné naissance au maillage des voies de circulation, comme partout à Alger, le parcellaire suit le viaire, la trame est de forme quadrillée irrégulière, créant les différents îlots aux formes géométriques irrégulières

Le bâti

Tous les bâtiments de notre aire d'étude sont de la période coloniale, doté d'un style architectural diversifié, le plus dominant est 'le style néoclassique', le traitement de façade reste dans la même harmonie mais change d'un îlot à un autre. Tous comme pour leur gabarit.

2.5.1. Identification des bâtiments

Le périmètre de notre aire d'étude compte plusieurs activités on énumère ; bâtiments dédiés à l'habitation avec des activités tertiaire (avocat, médecin ...etc.) le RDC commerciale, équipement à caractère éducatif (CEM), département de sonatrach.

Potentialités :

Un site à fort potentiel historique.

Important réseaux de transport : deux arrêts de bus et de taxis.

Desservait par deux axes routiers à l'échelle de la ville.

Des vues panoramiques sur le parc ainsi que sur la baie d'Alger.

La rupture avec la ville au niveau du Boulevard Krim Belkacem.

b. Carences

La relation avec les anciens pavillons du musée.

Faible flux piétons.

La faible affluence des visiteurs que ce soit pour le musée ou pour le parc.

La rupture

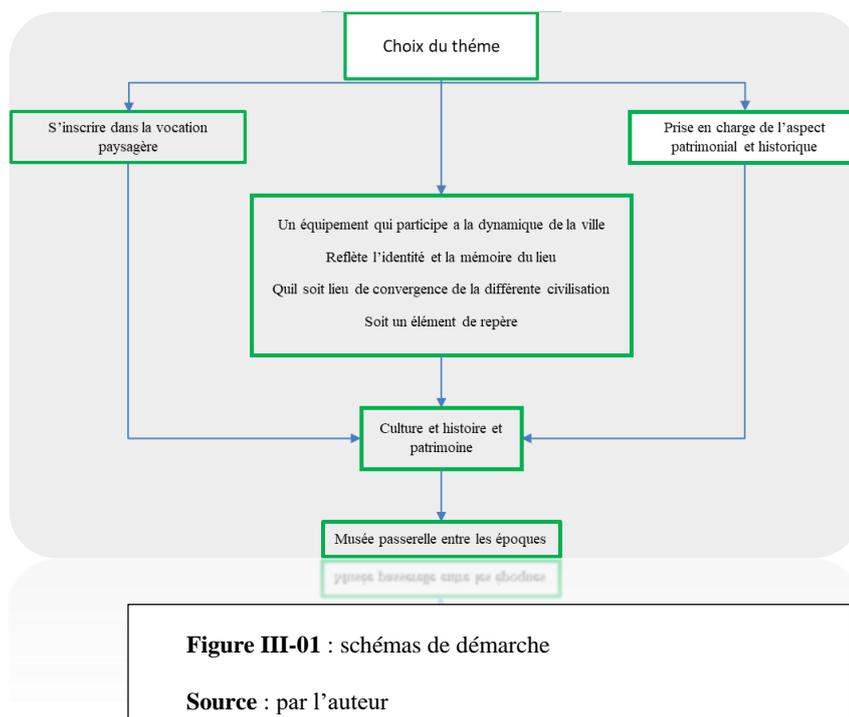
Introduction

L’Algérie compte un nombre important d’objets témoins des différentes civilisations qui s sont succédé, de ce fait la préservation et la présentation de ces vestiges s’avère indispensable.

Aujourd’hui les anciens palais font office de musées qui ne répondent en aucun cas aux exigences muséologiques, ajouté aux problèmes de qualité spatiale et de service, tout cela met la diffusion de la culture très limitée et difficile. Dans le but de remédier à cela, nous avons suggérer d'offrir à la ville un musée contemporain. D’une envergure méditerranéenne qui répond aux exigences muséographiques et qui contribuera à la diffusion et l’échange culturel.

III- 1 Choix du thème:

Le choix du thème découle de deux facteurs principaux, à savoir les exigences contextuelles et la vocation du site



III 2 Pourquoi un musée d’histoire

L’Algérie à travers son histoire, a accumulée des richesses multiples toutes différentes selon leurs domaine en terme de patrimoine. Ce patrimoine national qu’on doit sauvegarder, protégé et mettre en valeur n’est pas tout à fait pris en charge par des organisations, institutions spécialisées ni même par les autorités locales et nationales .et comme notre site d’intervention

se situe au milieu du centre historique d'Alger , on se doit de proposer un lieu de culture qui permet de faire reconnaître le musée, révéler son histoire et s'ouvrir pour mieux la redynamisée.

III-3 Définitions sur la thématique :

III 3-1 Définition du musée :

En 1975, le conseil international des musées « ICOM » adopte la définition suivante: « Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et son développement, ouvert au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement: acquiert cela, d'éducation et délectation ». ¹

« Musée, du grec Mouseîom, signifie « temple des muses », Lieu d'établissement où est conservé, exposée, mis en valeur une collection d'œuvres d'art, d'objets d'intérêt culturel, scientifique ou technique. » ²

III-3-2 Définition du musée d'histoire de la ville

Il abrite les grandes collections d'éléments réunis autour d'un thème historique représentatif d'une époque, et qui témoignent de l'homme, de son histoire, mais surtout qui, cherchent à conserver la mémoire. ³

III-4 La muséologie et la muséographie :

La conservation et l'exposition des œuvres se font à l'aide de deux notions fondamentales qui sont :

III-4-1 La muséologie : pourrait se définir comme étant la science qui s'applique à tous ce qui concerne les musées, leur histoire, mission et organisation.

III-4-2 La muséographie : est l'ensemble des notions techniques nécessaires à la présentation et la bonne conservation des œuvres et des objets que détiennent les musées.

III- 5 Les composantes de la muséologie :

Les composantes se traduisent en quatre points principaux :

¹ « Musée » tom II , page 1

² Dictionnaire Larousse.

³ Mémoire fin d'étude : « musée d'Histoire » promotion 2015

III-5-1 Le parcours : C'est une composante essentielle du musée, ce dernier représente le cheminement que suit le visiteur dans le musée. Le parcours obéit à des règles liées au plan, aux circulations, à la Configuration des salles, à l'éclairage, aux matériaux à l'esthétique des vitrines .donc il Détermine le plan de circulation du visiteur.

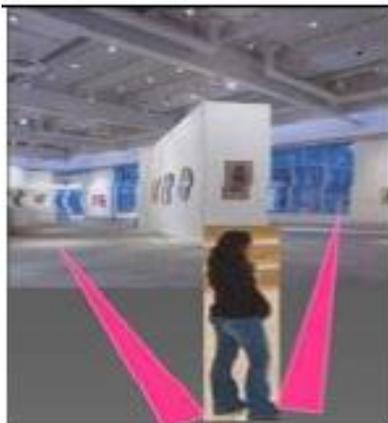
III-5-2 Les catégories de parcours:

On distingue souvent deux catégories de parcours : partiel et intégrale.

III-5-2-1 parcours partiel:

Dans ce type de parcours, on donne au visiteur le choix de visiter soit toute l'exposition ou juste une partie .

III-5-2-2 parcours intégral : Dans ce parcours, le visiteur n'est pas libre car il est obligé de voir toute la collection



FigIII-02: parcours partiel

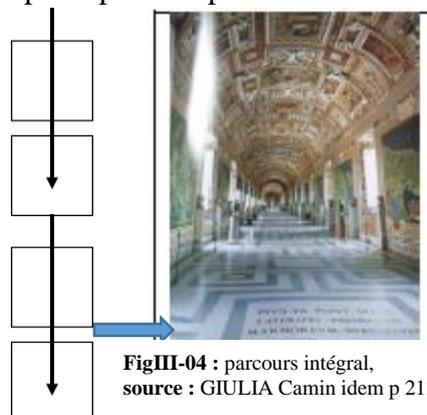


FigIII-03: parcours intégral, source : GIULIA Camin idem p 213

III-5-3 La typologie du parcours

III-5-3-1 Parcours type linéaire :

Dans ce parcours, les œuvres sont exposées soit : selon un principe de déplacement clair et obligatoire; soit l'exposition est organisée dans des salles distribuées de part et d'autre d'une artère principale. ce parcours peut être arborescent ou en ruban (spirale, rectiligne, Ligne brisée)



FigIII-04 : parcours intégral, source : GIULIA Camin idem p 213

III-5-3-2 Parcours type arborescent:

Ce type fonctionne suivant l'idée d'un axe de circulation principale avec des secteurs annexes. Ex: musée d'Orsay



Figure III-05 : parcours linéaire de type arborescent

Source : www.musée-lam.fr/parcours

III-5-3-3 Parcours type ruban:

Cette solution permet de guider le visiteur sans qu'il s'en rende compte,

Ex: Guggenheim, New York :

Il propose un parcours en spirale au fil d'une longue rampe, la lisibilité de ce parcours permet de contempler chaque œuvre sans perdre de vue le circuit d'ensemble⁴ ou le visiteur soit Prise en charge dès l'entrée jusqu'à la sortie ; circulation dirigée et facile ; comme il offre une lecture claire des œuvres exposées.

III-5-3-4 Parcours circulaire:

Il s'organise autour d'un espace central autour duquel s'organisent les espaces d'exposition. Sa particularité est la superposition du point de départ avec le point d'arrivée.



Figure III-06 : parcours circulaire

Source : www.musée-lam.fr/parcours

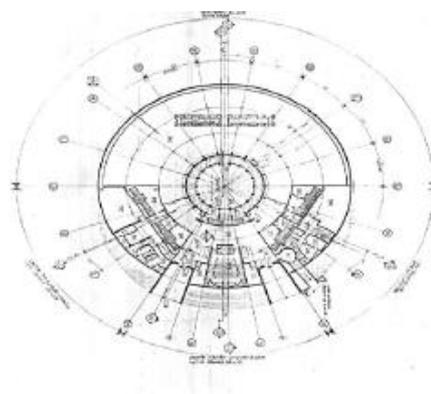


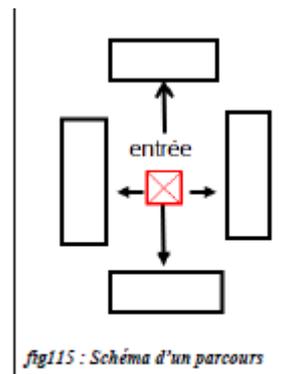
Figure III-07 : Musée el moudjahid, source

Source : www.muséelam.fr/parcours

⁴ 25 musée, édition le moniteur, Christine Desmoulin

il a une bonne articulation des espaces ; ou le visiteur déambule librement dans un confort visuel ; circulation facile.

Appart qu'il t'oblige à faire tout le parcours.

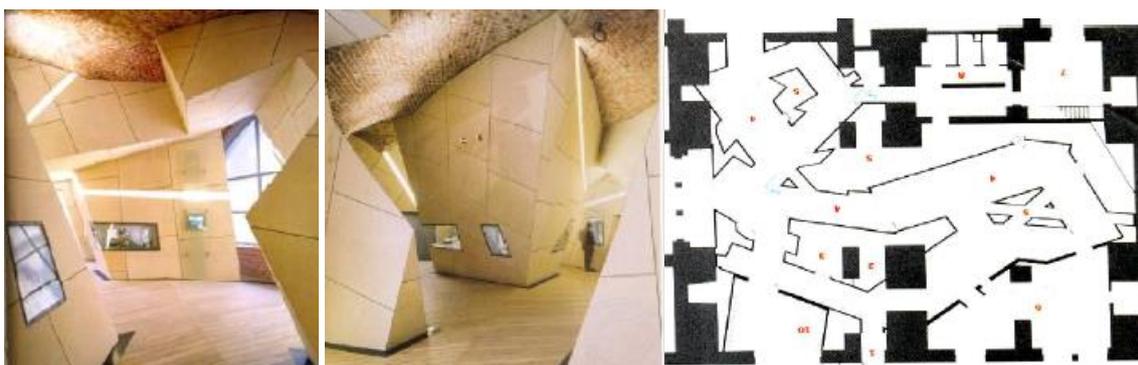


FigureIII-08 : schéma d'un parcours circulaire

Source : réaliser par l'auteur

III-5-3-5 Parcours labyrinthe:

Ce type de musée est composé d'un grand nombre de pièces de telle manière que l'on retrouve très difficilement les salles d'exposition.



FigureIII-09 : parcours labyrinthe du musée

Source: <http://www.mucem.org/fr/collections/explorer-les-collections-parcours>.

le parcours est très didactique : il n'impose aucune contrainte de circulation ; comme il crée une ambiance pour visiteurs.

Le Parcours compliqué (le visiteur risque de se trouver dans le même endroit deux fois, et donc s'enlacer) ; On a du mal à s'orienter ou les salles sont considérées comme des pièces fermées

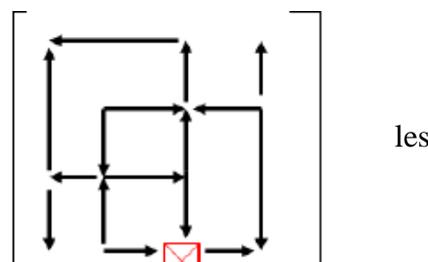


Figure III-10 : schéma d'un parcours labyrinthe

Source : auteur

III-5-4 Les exigences d'un parcours:

Le bien-être du visiteur facilite sa visite, par un palan clair qui dirige discrètement: assurer un éclairage qui se concentre sur l'objet exposé, éviter au visiteur l'effort qui lasse, et l'effort physique, ex organisé des espaces de détente et de repos dans le musée ;

Visite guidée, distribution et circulation facile destinées à la mise en valeur des oeuvres ; Les galeries multiples juxtaposées qui communiquent entre elles par plusieurs portes, inquiètent le visiteur qui hésite entre une circulation longitudinale ou transversale (circuit imposé) ;

Donner un arrêt indirect au collection que le visiteur désire voir sans que celui-ci ait à traverser toutes les salles d'expositions ;

Eviter les longs parcours, les musées à plusieurs étages doivent être muni d'ascenseurs ;

L'escalier et les passerelles sont une bonne solution pour les longs parcours imposés .

III- 6 Lumière :

« La perception d'un même espace changera, en revanche lorsqu'on varie la luminance ou éclairage de certains objets et éléments qui le définissent toute conservant d'autres...»

La lumière est une composante fondamentale de l'architecture des musées



Figure III-11: British muséum

Source:

<https://londonist.com/london/secret/facts-about-the-british-museum>

III-6-1 L'éclairage artificiel :

La lumière a une place important dans l'architecture des musées, « La lumière doit être capable d'émettre de nombreux messages pouvant orienter, informer, séparer ou rassembler,

« cacher ou dévoiler, agrandir ou réduire »⁵, donc elle doit être prise en compte dès l’esquisse du projet, car elle qualifie les espaces tout en traçant notre balade muséal et elle doit répondre à des exigences bien précises afin de préserver les œuvres et de garder une harmonie visuelle.

III-6-2 L’éclairage extérieur:

L’éclairage commence à l’extérieur du bâtiment, pour mettre en valeur les œuvres disposées aux abords du musée et guider le visiteur vers l’exposition suivant un parcours clair et accueillant.



Figure III-12 : national Gallery of Canada

Source: <https://www.gallery.ca/whats-on/calendar/outdoor-performance-in-museum>

Figure III-13 : Musée de Louvre

Source : <https://be.france.fr/fr/paris/article/musee-louvre>

III-6-3 L’éclairage des zones de circulation:

L’éclairage dans ces zones contribue beaucoup à l’orientation des visiteurs, comme il va contribuer dans la différenciation des parcours dans un même musée et qui varie selon le thème et la sensation.

Les halls d’entrée constituent une transition entre l’extérieur, lumineux, et les salles d’exposition, aux luminances réduites. Un éclairage des surfaces rend ces espaces spacieux et aide à repérer les différentes zones.



Figure III-14 : British muséum

Source : <https://londonist.com/london/secret/facts-about-the-british-museum>

⁵ Manfred Lehbruck, Extrait de « Musées » : Laurence Allegret, Articles « expose, s expose » 4, éd : MONTAIGNE.

Ex : Au British muséum on peut constater que l'éclairage renforce et accentue les deux directions qui existent (circulaire et droite)

III-6-4 L'éclairage des objets exposés:

Les objets peuvent être accentués avec beaucoup d'effets, pour qu'ils accrochent le regard.

L'éclairage d'objets dans l'espace peut être effectué avec un angle d'incidence de la lumière de 30° à 40° par rapport à la verticale cela pour éviter les fortes réflexions ou les ombres indésirables.

Pour l'éclairage des objets exposés on doit prendre en compte les principes suivants:

Pas de sources dans le même espace que l'objet, pour des raisons d'éblouissement, d'échauffement et de maintenance ;

Proscrire la vision directe de la source' qui provoque l'éblouissement ;

Eviter les ombres et les reflets.

Les vitrines peuvent être éclairées par des Projecteurs placés à l'extérieur, dès lors que ces projecteurs sont disposés, du point de vue de l'observateur, en dehors des surfaces de réflexion⁶

III-6-5 L'éclairage naturel :

Selon LOUIS Khan chaque lieu ou bien espace en architecture à besoin de la lumière naturelle car elle module les ambiances suivant les heures du jour et les saisons de l'année⁷

Le souci d'une visibilité parfaite des œuvres a conduit certains architectes à travailler la maîtrise de la lumière naturelle. Ils conçurent à cette occasion toute une série de dispositifs architecturaux destinés à en réguler les effets.

III-6-7 Le role de l'éclairage dans les musées

Mettre en évidence les parcours et les expositions

Créer une ambiance confortable.

Inviter, diriger et attirer le visiteur.

III-7 La conservation:

⁶ PDF (l'éclairage des musée- concepts, application, technique)

⁷ 25 musée, édition le moniteur, Christine Desmoulins.

Un espace est réservé pour la conservation des objets d'œuvres d'art afin de les protéger des agressions extérieures et parfois les restaurées.



Figure III-15 : Restauration d'un tableau de peinture
Source : <http://www.conservation-restauration-art.com>



Figure III-16 : Réserve de musée
Source: capturée de la vidéo sur musée

III-8 La sécurité:

La sécurité est indispensable lors de la conception d'un musée vue la la exposées et le nombre de visiteurs à évacuer en cas d'incendie.

III-9 Les fonctions d'un musée:

- Exposer (diffuser)
- Conserver (sauvegarder le patrimoine)
- Restaurer
- Communiquer (échange)
- Chercher et documenter

III-10 Répartition des espaces dans un musée:

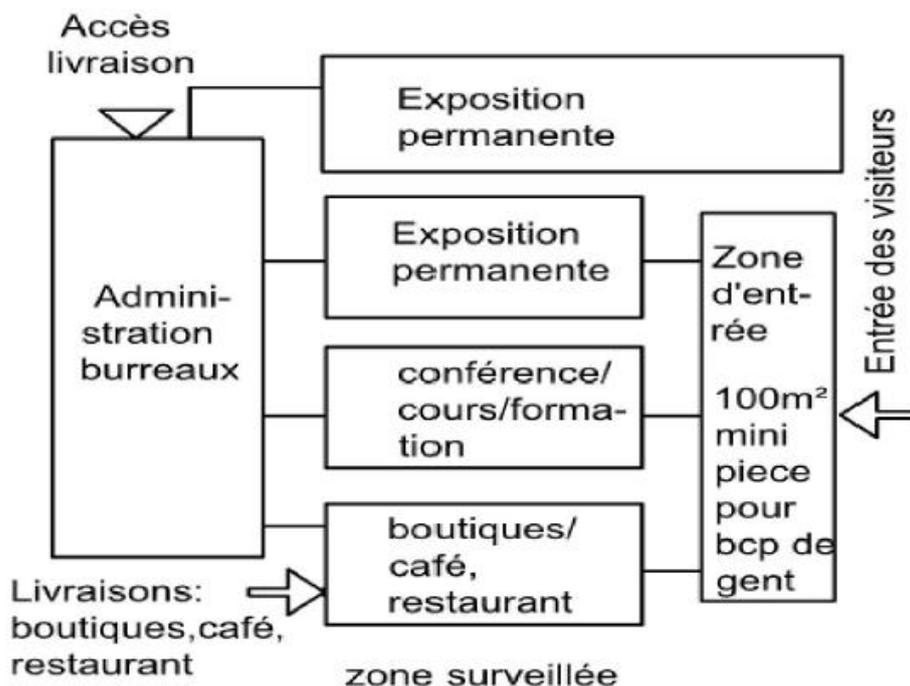
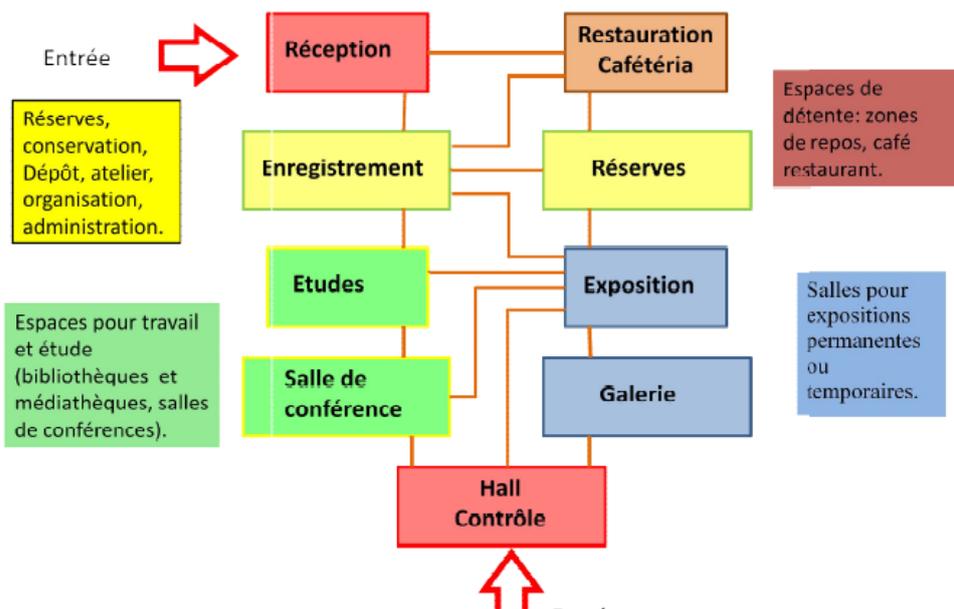


Figure III-17 : répartition schématique des espaces de musée

source: Neufert Edition 2017



FigurIII-.18: organigramme fonctionnel du musée

Source: Neufert 2017

III-11 Les types des musées:

III-11-1 Selon la notion d'ouverture et de fermeture :

Selon les nouvelles tendances de l'architecture et les attitudes des grands architectes, on distingue deux types de musées:

III-11-1-1 Type ouvert :

Musée dans lequel les parois vitrées jouent un rôle principal assurant une forte relation visuelle entre l'intérieur et l'extérieur du musée pour inviter le visiteur à découvrir l'intérieur de l'édifice. Les grandes parois vitrées servent à mettre en évidence le site et créer une relation entre l'espace intérieur et extérieur, le paysage devient un tableau ;

Jouer avec le reflet de la lumière

Offrir une promenade architecturale en contactant la nature ;

Ce sont des musées aspirateurs dans lesquelles le parcours muséal commence de l'extérieur.



Figure III-19 : Musée de l'Acropole d'Athènes

Source www.rts.ch/info/culture/nouveau-musee-de-l-acropole-d-athenes-inaugure.html

III-11-1-2 Type fermé :

Il se caractérise par une articulation opaque, ce type de conception focalise l'attention sur l'objet.

Le musée fermé dirige le visiteur visuellement et physiquement ;

Il dirige le visiteur de manière à ce qu'il

soit focalisé sur les oeuvres,

Un appel aux passants toute en créant un sentiment de curiosité afin de venir découvrir l'intérieur ;

Stimuler la curiosité et l'imagination des visiteurs ;



Figure III -20 : musée Guggenheim de Bilbao Frank Gehry

Source : <https://travel.sygic.com>

Isolation acoustique surtout dans une grande ville (bruyante). Exemple : Le musée Guggenheim de Bilbao Frank Gehry

III- 11-2 selon la spécificité du thème

III-11-2-1 Musée d’art :

Regroupe l’ensemble des oeuvres d’art, tableaux, sculptures...etc., choisies pour leurs intérêts stylistiques, artistiques, souvent exposées par ordre chronologique, ou encore montrant les différentes phases de la carrière d’un artiste
Ce type de musée comprend les musées de sculpture,



Figure III-21 : Musac.musée d’art contemporaine

Source : <https://www.spain.info/fr>

les galeries de peinture, les musées de la photographie et du cinéma...etc

L’utilisation des couleurs vives et des formes audacieuses en rapport avec l’excentricité des artistes ,utilisation de la couleur comme un motif abstrait,

III-11-2-2 Musée d’histoire :

Il abrite les grandes collections d’éléments réunis autour d’un thème historique représentatif d’une époque, et qui témoignent de l’homme, de son histoire, mais surtout qui cherchent à conserver la mémoire.



Figure III-22: Le musée d’histoire militaire à Dresde

Source : www.fsb.de/fr/musee-histoire-militaire-dresde/

III-11-2-3 Musée de science

Un musée scientifique est un musée dédié principalement aux sciences. Historiquement il présente des collections fixes d'objets ou d'œuvres liées à l'histoire naturelle, la paléontologie, la géologie ou encore l'industrie.



FIGURE III-22 : MIRAIKAN, LE MUSÉE DES SCIENCES ET DE L'INNOVATION
SOURCE : [HTTPS://WWW.VIVRELEJAPON.COM/VILLE-TOKYO/MIRAIKAN-LE-MUSEE-DES-SCIENCES-ET-DE-L-INNOVATION](https://www.vivrelejapon.com/ville-tokyo/miraikan-le-musee-des-sciences-et-de-l-innovation)

III-11-2-4 Musée culturel :

Un musée culturel permet de mettre en avant la particularité d'un pays, d'une région, d'une époque.

Encourager et promouvoir les manifestations culturelles ;

Visé à développer une culture, à répondre aux exigences de certaines formes de culture,



FigureIII-23 : Le musée Barbier-Mueller Suisse

Source : <https://www.babelio.com>

justifiés par l'utilisation des nouvelles technologies et

III-11-2-5 Musée généraux:

Musées ayant des collections hétérogènes et ne pouvant pas être identifiés par un domaine principal, ce type de musée se caractérise par une grande capacité d'accueil.

Englobe les particularités des différents types de musées (architecturales, techniques,...).



Figure III-24 : musée du Louvre

Source : <http://musée du Louvre>

III-11-2-6 Musée spécialisé:

Musées concernant la recherche et l'exposition de tous les aspects relatifs à un thème ou un sujet unique.

Exemple : Le musée de la magie

Situé à Paris, Ce musée doit son existence à un fervent collectionneur d'objets magiques, Georges Proust qui le créa en 1993. Composé de 7 vastes salles, c'est un centre de la magie européenne

III-11-2-7 Les musées reconvertis :

Ce sont des édifices historiques dont on a changé leur fonction principale à un nouvel usage.

La reconversion a pour buts essentiels:

Faire revivre l'édifice en le préservant et le revalorisant, donc sauvegarder le patrimoine historique et culturel ;

III-12 Les objectifs de l'équipement à projeter:

Le projet aura à répondre aux objectifs suivants :

- Promouvoir les échanges, les contacts et le partage.
- Renforcer l'attractivité du site en faveur de l'histoire et de la culture.
- réserver les données patrimoniales du site au projet.
- Refléter l'identité du lieu.
- Accentuer la vocation culturelle du site.

III-13 L'architecture enfouie:

L'architecture enfouie a toujours été présente et a évolué au cours du temps prenant trois formes: l'architecture des cavernes, l'architecture troglodytique et l'architecture semi-enterrée

Aujourd'hui, l'architecture semi enterrée repousse les limites d'adaptation et de remodelage du milieu physique existant, l'apparition de cette dernière forme elle est quant à elle artificielle et entièrement construite de la main de l'homme. Cette dernière forme naît de l'évolution des techniques de creusement et d'excavation, le site est terrassé, nivelé, le bâtiment est construit puis recouvert de terre.

III-14 Les différentes stratégies d'insertion du projet dans le site:

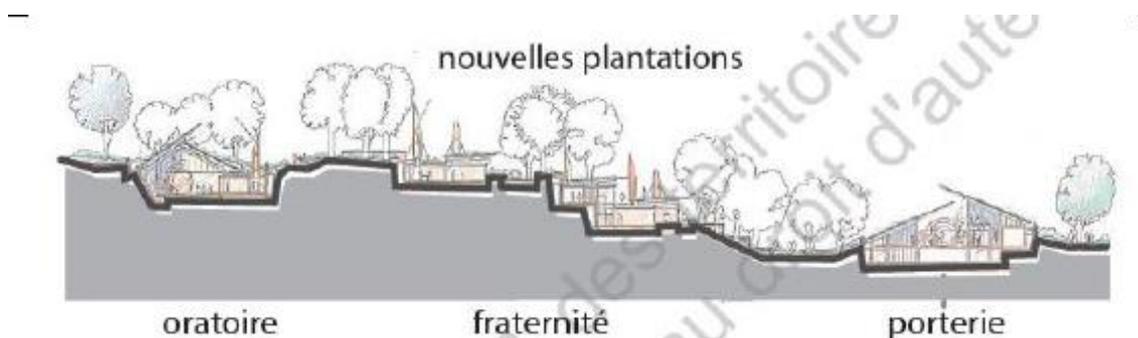
La manière dont l'architecture semi-enterrée s'insère dans le paysage s'apparente à celle des infrastructures. On peut s'appuyer sur cinq typologies de présence physique de l'infrastructure dans le paysage que Kelly Shannon et Marcel Smets développent dans « the landscape of contemporary infrastructure », les typologies sont les suivantes: se cacher, se camoufler, se fondre, s'incorporer et se détacher.

III-14-1 Se cacher pour respecter le contexte architectural et paysager:

Cette typologie vise à s'enterrer pour réduire son impact visuel par rapport a un contexte architectural particulier.

Exemple du projet Renzo Piano et Michel Corajoud pour la nouvelle porterie de la chapelle de Ronchamp va nous aider à comprendre la stratégie qui consiste à cacher un bâtiment.

Le projet proposé présente une architecture certes semi-enterrée, mais avec un effet non négligeable sur l'environnement. Comme on peut voir sur la coupe présentée, la topographie du site est littéralement transformée. Elle est comme morcelée afin d'insérer les différents éléments du programme.



FigureIII-25 : coupe du projet la nouvelle porterie de la chapelle de Ronchamp

Source : <http://www.flickr.com/photo/27428052@N04/sets/72157605463559008>

III-14-2 Une architecture entre détachement et camouflage: Pour comprendre ces deux typologies, on prend l'exemple des Thermes de Vals qui se trouve dans un petit village rural de montagne dans la vallée des Grisons en Suisse. Le projet se situe en bordure de l'unique route qui traverse le paysage Vallonné de la petite commune de Vals. Le projet entièrement dans le sol vallonné, en pente. Le toit des thermes étant le jardin de l'hôtel qui le surplombe. Depuis l'hôtel et le village on n'a donc aucune perception de ce nouveau complexe, il se fond dans le paysage. En revanche, Zumthor profite de la pente naturelle du terrain pour offrir une façade entièrement ouverte sur la montagne à l'édifice; il assume sur cette partie de l'édifice son caractère d'objet architectural qui se détache de site. On pourrait alors parler pour ce projet de détachement, l'objet architectural est intégré au site mais affirme son indépendance et se détache de celui-ci en s'ouvrant vers l'extérieur grâce à sa façade sur le paysage.

L'édifice se camoufle partiellement grâce à l'utilisation d'un matériau de la région, la pierre locale, le gneiss pour l'ensemble de celui-ci. Zumthor en utilisant cette pierre régionale veut créer une grotte naturelle dont l'eau jaillirait directement de la montagne. En enterrant l'édifice et en utilisant un matériau local, les thermes parviennent à se dissimuler dans le paysage rural de la vallée des Grisons en Suisse tout en maintenant un subtil équilibre entre enfouissement et émergence.



Figure III-26 :vue des thermes du val dans leur contexte

Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Therme_Vals



Figure III-27 :Empliment des lames de Gneiss, Thermes de Vals

Source : <http://kididou.com/bains-thermaux-suisse/bains-thermaux-suisse-best-of-light-and-space-therme-vals-by-peter->

III-14-3 La fusion d'un programme et d'un site:

s'intégrer dans un paysage urbain complexe c'est la fusion de cette architecture dans le site qu'elle occupe qui permet son intégration dans le paysage urbain. Elle permet par la même occasion la cohérence d'un tissu urbain auparavant complexe. ou Le toit du projet enterré, permet de rajouter une fonction supplémentaire, un jardin, une promenade, une aire



Figure III-28 :Vue aérienne de l'université d'Ewha, source: Dominique Perrault, Andrea Zamboni, édition ACTES SUD, août 2010, photographie: Andreas Solaro, p61.

de détente...le lien avec le monde extérieur Dominique Perrault veut « retrouver au cœur de la terre la création d'un lien inédit »⁸. Exemple : l'université d'Ewha

III-14-4 L'effacement de l'architecture devant le paysage:

L'effacement de l'architecture dans la nature est atteint lorsque le bâtiment est inclus entièrement dans le sous-sol et que le bâtiment ne semble pas être présent dans le site.

Exemple :le projet du musée Chichu, littéralement musée enfoui sur l'île de Naoshima au japon, île particulièrement verdoyante et très vallonnée, Tadao Ando enfouit entièrement le musée dans la pente



Figure III-29 :vue aérienne du musée Chichu

Source:<https://vernaculaire.com/chichu-art-museum-larchitecture-facade/>

III-15 L'Analyse des exemples référentiels :

III-15-1-Musée du Louvre : Le Louvre est le site culturel le plus visité en France devant la tour Eiffel, la cathédrale Notre-Dame de Paris étant en tête. Le palais du Louvre est le plus

⁸ Extrait du vidéo art sur l'université de Séoul [http //www youtube.com](http://www.youtube.com)

grand palais européen, Il abrite aujourd'hui l'un des plus riches musées d'art du monde : le Musée du Louvre Le palais du Louvre est un ancien palais royal situé à Paris sur la rive droite de la Seine, entre le jardin des Tuileries et l'église Saint-Germain-L'auxerrois. Il s'étend sur une surface bâtie de plus de 135 000 m²

Le Louvre est le site culturel le plus visité en France devant la tour Eiffel, la cathédrale Notre-Dame de Paris étant en tête. Le palais du Louvre est le plus grand palais européen, Il



Figure III- 30: Musée du Louvre

Source : [http:// : musée du louvre.com](http://musée-du-louvre.com)

III-15-2 Plan de masse

Les collections du musée du Louvre sont organisées en sept départements.



FigureIII-31 : Vue aérienne du musée du Louvre

Source : Google earth

-Trois départements sont consacrés à l'Antiquité: Proche-Orient, Rome, Grèce, Egypte.

⁹ Mémoire Allame Sara page 29

-Quatre départements sont consacrés aux Temps Modernes, du Moyen Âge au XIX E siècle: sculpture, objets d'art, peinture, arts graphiques.¹⁰

III-15-3 La pyramide du Louvre / La pyramide de Pei

Située au centre de la cour Napoléon. La pyramide du Louvre est une pyramide à base carrée (35,42m de côté) pour une superficie de 1000 m². Elle est l'accès principal au hall d'accueil, et c'est à travers de ce dernier qu'on accède aux différents espaces du musée.

L'utilisation du verre transparent permet d'éclairer le hall d'accueil du sous-sol d'une lumière naturelle. Sa structure métallique complexe en acier assure à la pyramide une solidité, une stabilité et une légèreté.

La pyramide du Louvre est entourée de 3 petites pyramides bordées de bassins et de jets d'eau. Une 5^e pyramide, inversée, est située sous le carrousel du Louvre, elle est recouverte d'une plaque de verre au niveau du sol pour éviter l'infiltration d'eau.¹¹



FigureIII-32 :la pyramide de Louvre intérieure et extérieure
Source : <https://blog.holibag.io/fr/consigne-bagages-musee-du->

¹⁰ <http://fr.wikipedia.org>

¹¹ Document PDF : la pyramide du Louvre

III-15-4 Le programme spatial :

Le schéma global proposé est de réserver le palais aux institutions tel que, le musée du Louvre, l'union des arts décoratifs, l'école du Louvre, les laboratoires des musées de France, ainsi que pour les collections, les peintures aux deuxième étage, les objets d'art au premier étage, les sculptures, œuvres lourdes au rez-de-chaussée. Et toutes les commodités, au service du public et du personnel, tel que les services d'accueil (information, billetterie, restauration, librairie,...), auditorium, des salles d'exposition temporaires, et aussi les ateliers techniques, les bureaux de sécurité, les réserves et la voie de desserte intérieur, sont affecté au sous-sol qui se développent en trois niveaux et organisés autour de l'accueil central, sous la pyramide.¹²

III-15-5 Plans et coupe du musée :

L'articulation entre les différentes entités du musée

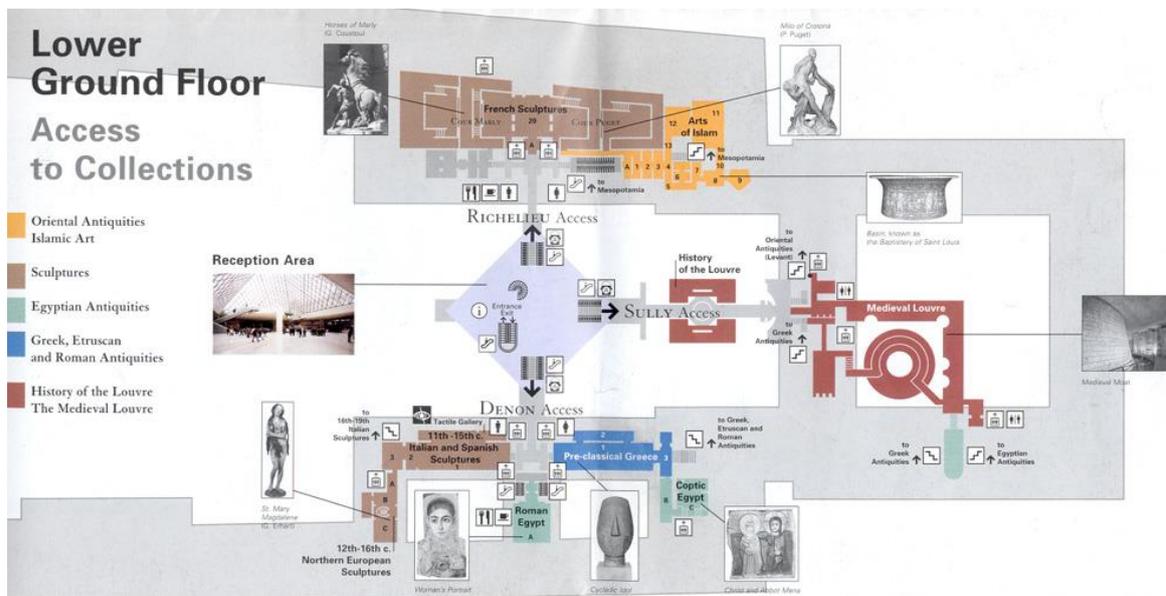
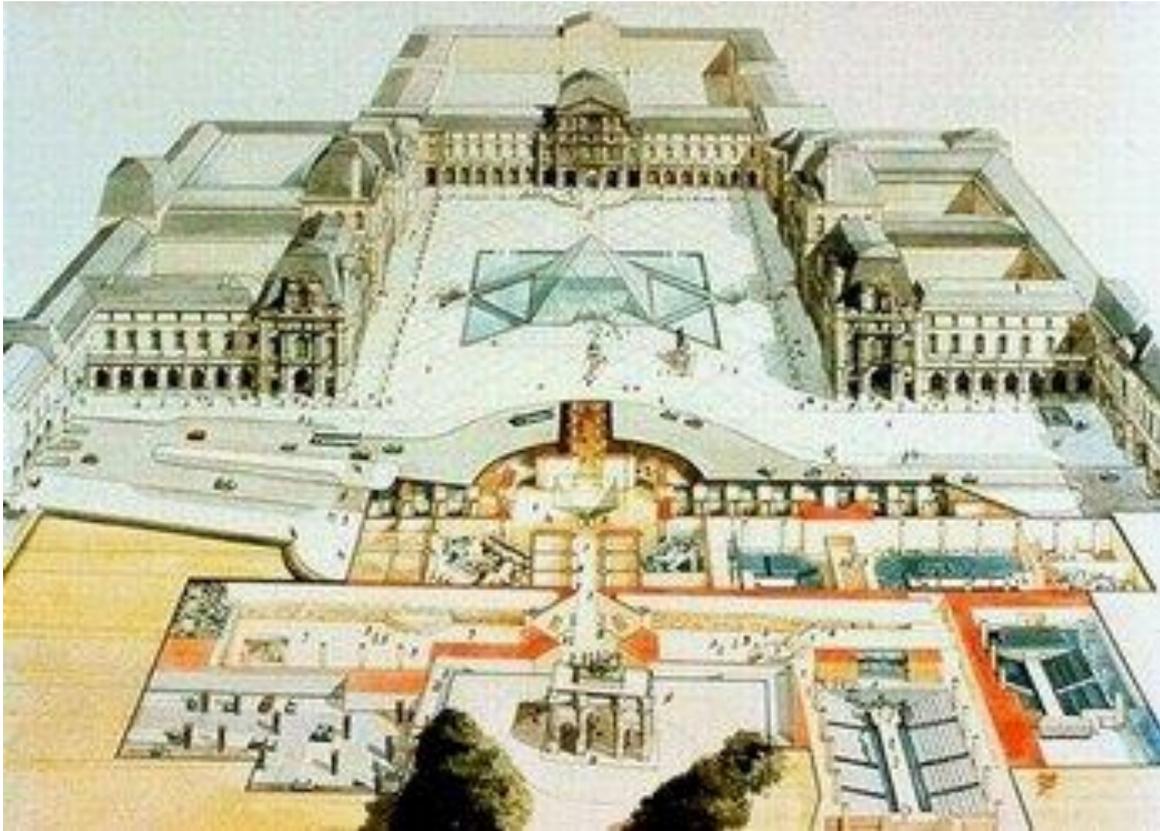


Figure III-33: plan du musée du Louvre

Source :http://louvrefr.altervista.org/pianta_museo.html

¹² <https://www.louvre.fr>



FigureIII-34 : coupe du musée du Louvre.

Source : http://paris1900.lartnouveau.com/paris01/le_louvre.htm

III-16 Analyse des exemples d'architecture souterraine:

III-16-1 Situation l'université de Séoul

L'université de Séoul vient s'intégrer dans un paysage urbain complexe en plein centre-ville de Séoul. Le programme est situé entre des bâtiments anciens de la ville, au débouché d'un carrefour important, sur le site d'un ancien terrain de sports. L'entrée du campus



FigureIII-35 : l'université d'Ewha à Séoul

Source : <http://corevasion.net/luniversite-ewha-a-seoul/>

constitue une distribution claire vers les bâtiments anciens et permet de résoudre un contexte urbain chaotique.

III-16-2 Description du projet

Dans son projet Dominique Perrault prolonge une rue, dessine une vaste esplanade, un carrefour et une place qui est l'entrée du campus. Il arrive à résoudre un conflit urbain complexe y intègre parfaitement le nouveau programme qui abrite des salles de classe ainsi que divers autres espaces pour les étudiantes de l'université d'Ewha. Le toit du projet enterré, permet de rajouter une fonction supplémentaire, un jardin, une promenade, une aire de détente...le lien avec le monde extérieur Dominique Perrault veut « retrouver au coeur de la terre la création d'un lien inédit »¹³.

Il fait vivre le paysage par une architecture du vide: c'est la fusion de cette architecture dans le site qu'elle occupe qui permet son intégration dans le paysage urbain. Elle permet par la même occasion la cohérence d'un tissu urbain auparavant complexe. Médiateur entre l'émergence et le souterrain. Il doit inviter l'usager à descendre dans la terre et manifester en surface l'architecture enfouie.

En dissimulant le bâtiment sous terre, en deux corps jumeaux donnant sur une longue place pavée, il a su utiliser toute la surface de couverture comme toit vert et tracer des parcours naturels au milieu des zones couvertes de plantes autochtones. Avec sa fracture centrale ou ses sentiers piétonniers au milieu de la verdure cités plus haut, l'architecture n'est pas seulement le siège d'un service mais une articulation urbaine et une voie de liaison dans le quartier, qui compense la légère dénivellation entre ses deux points d'accès. L'insertion de la verdure ne montre pas seulement l'importance que la métropole, avec ses grands parcs et sa politique environnementale récente, attribue à l'élément naturel, mais devient aussi le résultat d'une recherche sur les solutions de durabilité les plus récentes, qui permettent à l'édifice de réduire ses besoins en énergie et de s'approvisionner en partie de façon autonome en utilisant les ressources naturelles (énergie géothermique et récolte et recyclage de l'eau de pluie).L'accès à l'édifice souterrains est donc le lien physique qui permet de relier l'espace souterrain à l'espace

¹³ Extrait du vidéo art sur l'université de Séoul [http //www youtube.com](http://www.youtube.com)

émergent, paysage naturel ou espace urbain, il est souvent l'un des seuls signes visibles d'une architecture souterrain depuis l'extérieur.¹⁴

III-16-3 L'accès: médiateur entre émergence et souterrain:

l'accès à l'université de Séoul se fait par une grande rampe centrale qui donne à voir l'ensemble de l'édifice bien que celui-ci soit en dessous du sol. Cette rampe met en scène les façades de l'édifice, et le révèle dans le paysage urbain. Le vide central de la rampe amplifie le face à face des façades, des parois de verre, transparence contre transparence. Le vide est nécessaire à la perception de l'architecture »le vide permet de faire naître ce qui est, alors que lui n'est pas »¹⁵, Dominique Perrault dans ce projet, c'est l'espace public qui s'enfonce dans le sol et révèle graduellement l'édifice. Les façades, falaises de la vallée, sont entièrement vitrées et offrent une vue large sur la faille entre les deux corps de bâtiments. Ces façades permettent de voir la vallée s'animer au grès du passage des étudiants. Mais, depuis l'extérieur la faille oriente le regard vers les gratte-ciels de la ville de Séoul, il rappelle le contexte urbain dans lequel le projet se trouve: « j'ai voulu faire entrer la ville dans le campus »¹⁶

Comme dans notre exemple l'accès a l'édifice représente Le monumentalisme avec la rampe d'accès et l'escalier pour Dominique Perrault.

III-16-4 La lumière: éclairer l'obscurité

L'apport de lumière naturelle est un problème central dans les architectures enterrées. Comment apporter cette lumière à l'intérieur de ces architectures souterraines? La question de l'apport de lumière naturelle est moins compliquée. En effet, la vallée est créée par la rampe centrale, elle offre deux grandes façades vitrées à l'édifice. Ces façades, parois de verre, estompent les bruit de la ville et offrent un maximum de lumière naturelle à l'intérieur

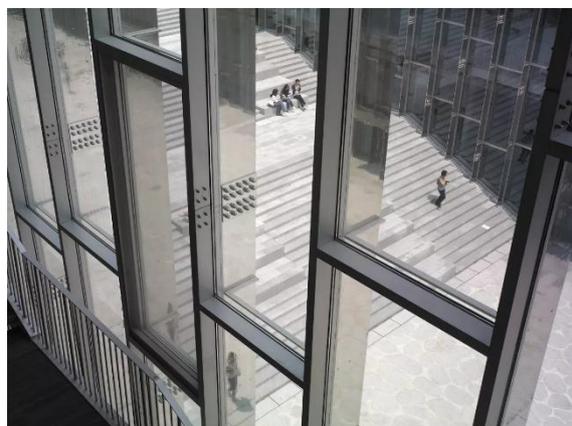


Figure III-36 : vue de la coursive vers la rampe

Source : <http://www.floornature.eu/perrault-et-la-ewha-womans-university-de-seoul>

¹⁴ <http://www.floornature.eu/perrault-et-la-ewha-womans-university-de-seoul>

¹⁵ MUTTONI Aurelio, SCHERTENLEIB Pascal, statique technique de construction et forme de souterrain, 2004, in vingt mille lieux sous les terres, p 76

¹⁶ Idem15

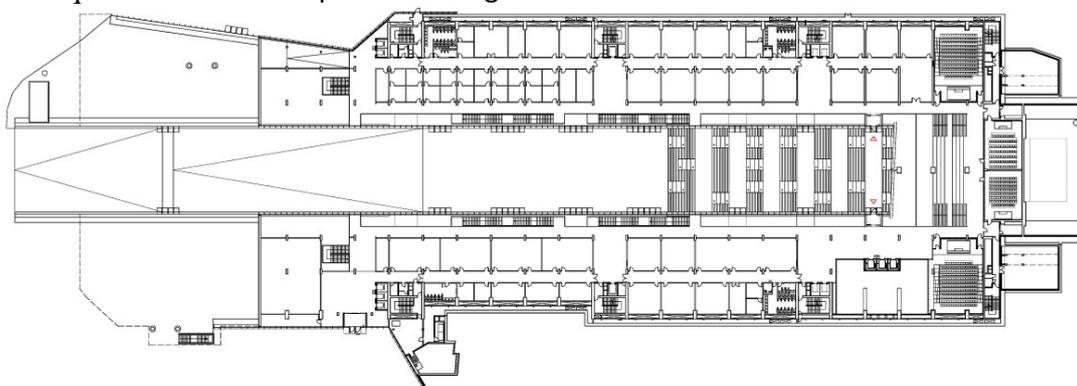
de l'édifice: « de loin, les falaises semblent sombres, mais dès qu'on descend dans la crevasse, les parois des façades en verre et inox s'éclaircissent, s'illuminent de transparence, de reflets, dans un effet de Kaléidcope »¹⁷

Pour faire entrer davantage la lumière naturelle les planchers sont en retrait de la façade, au premier plan se trouvent d'abord toutes les circulations. La lumière naturelle vient donc éclairer les coursives qui courent le long des parois et qui desservent une première rangée de



FigureIII-37 : éclairage de l'extérieur

Source : <http://www.floornature.eu/perrault-et-la-ewha-womans-university-de-seoul>



FigureIII-38:<https://divisare.com/projects/201254-dominique-perrault-architecture-ewha-womans-university#lg=1&slide=21>

Source : <http://www.floornature.eu/perrault-et-la-ewha-womans-university-de-seoul-5177/>

salles de cours, de bureaux ou la bibliothèque. Derrière ces coursives, les parois des salles de cours sont en verre, habillées d'un motif qui préserve l'intimité de la salle et qui vient s'estomper vers le haut. La profondeur importante du bâtiment demande en revanche un système ingénieux pour faire entrer la lumière au plus profond du bâtiment, Dominique Perrault répond ici à cette problématique en utilisant un système de parois vitrées qui réfléchissent la lumière au plus profond de l'édifice.

¹⁷ Chichu art Museum, Tadao Ando builds for walter de Maria, James turrel, and Claud Monet, Ostifldren-Ruit, Hajte Cantz, 2005, p.88

III-16-5 Le paysage intérieur:

Etant sous terre, ces architectures sont par défaut plongées dans l’obscurité. La lumière, qu’elle soit artificielle ou naturelle, devient un élément structurant de la perception de l’espace.

Outre les sources lumineuses et les cadrages sur l’extérieur, les couleurs, les matériaux et les textures utilisés constituent des facteurs déterminant



FigureIII-39 :la vue intérieure sur la coursive.

Source : <https://divisare.com/projects/201254-dominique-perrault-architecture-ewha-womans-university#lg=1&slide=21>

FigureIII-40:une salle de l’université

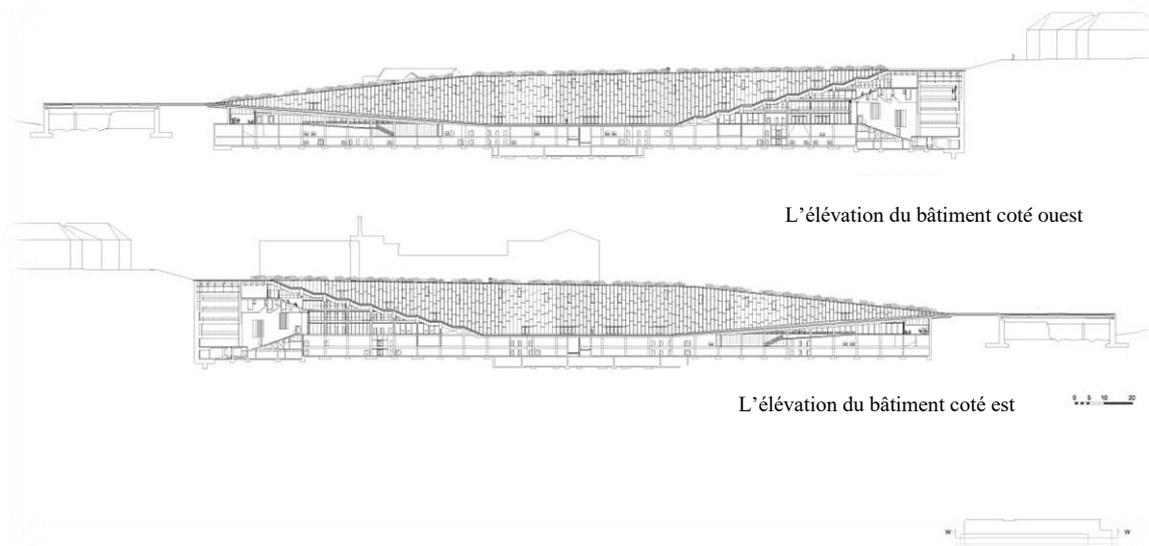
Source : <https://divisare.com/projects/201254-dominique-perrault-architecture-ewha-womans-university#lg=1&slide=21>

influençant la perception et l’appréhension de ces lieux qui sont déconnectés du monde extérieur. Les ambiances jouent alors un rôle crucial dans l’interprétation et la compréhension de ces projets.

la question de l’ambiance et du paysage intérieur recréés est différente de celle des thèmes de Vals ou du musée Chichu. En effet, s’agissant d’une université, l’ensemble des pièces se doit d’être suffisamment éclairé pour offrir un confort visuel maximum aux étudiants. Les parois vitrées permettent alors de satisfaire le confort visuel de chaque utilisateur.

III-16-6 Quand la couverture devient sol:

Peu ou pas visible, en pente ou plate, la couverture a pour vocation première de mettre l'édifice à l'abri des variations climatiques (pluie, vent, neige,...).si en devenant dalle, elle peut être praticable (notamment depuis le mouvement moderne), la couverture reste en général un dispositif spatial physiquement inaccessible. Cette couverture dans le cas de l'architecture souterraine a la particularité de devenir sol. la couverture du bâtiment devient un jardin planté,



lieu de repos et de méditations pour les étudiantes du campus. Elle permet également de relier la ville basse et la ville haute. En enterrant le bâtiment, Dominique Perrault offre également un espace supplémentaire dans un contexte urbain dense il arrive ainsi à allier le programme demandé à des espaces de confort et de loisir supplémentaires.

Conclusion

L'architecture souterraine est une stratégie pour faire vivre un paysage et le souligner. Sa disparition à la faveur du site est rendu possible par un processus de réflexion par le vide. C'est une architecture qui prend place en négatif dans le vide créé. Cette posture singulière vis-à-vis d'un site donne une force à ces projets, architecture et nature ne semblent alors former plus qu'un. Malgré son aspect invisible, cette architecture singulière se donne à voir dans son site par l'utilisation de procédés architecturaux, de signes, l'utilisation de la lumière naturelle et le paysage intérieur créé forment son image communicante, le pouvoir évocateur de celle-ci. Cette forme d'architecture semble particulièrement adaptée à certaines attentes en matière de développement durable. La terre étant un isolant naturel, elle permet à ces architectures de répondre de manière pertinente et économique aux exigences actuelles

INTRODUCTION :

Ouvrages d’architecture qui naissent ainsi n’ont pas de sens, ils ne signifient rien et servent purement à satisfaire des besoins de la manière la plus triviale »¹

Le projet architectural, dernier stade du processus de conception, qui consistera à mettre en confrontation les données du site, du thème, du programme et des innovations technologiques, avec nos références stylistiques, afin de définir notre propre sensibilité pour concevoir un projet architectural significatif, cohérent et capable d’engendrer une dynamique urbaine.

« Le projet doit être pensé dans son contexte, organisé par rapport aux exigences, et s’inscrire dans une théorie, chaque dimension doit fournir ses hypothèses et ses données qui seront organisées et hiérarchisées, constituant ainsi les assises pour la construction du système de concepts »²

I-1Présentation du site d’intervention.

I-1 : Le choix de la parcelle d’intervention :

Notre assiette d’intervention est située dans les hauteurs d’alger exactement le musée des antiquités et de l’art islamique à Télémly qui représente une esplanade et qui a des vue panoramique sur la baie d’Alger, la parcelle d’intervention représente une terrasse végétalisé avec une aire de jeux pour les enfants.



Figure IV-1 : présentation de la parcelle

Source : modifié é par l’auteur

La forme : le site est d’une forme irrégulière d’une superficie de ha

La morphologie : la morphologie de notre parcelle est d’une pente douce de 7

La délimitation de la parcelle :

Délimité par le parc de liberté par le nord

par la rue Franklin Roosevelt du côté sud

Par le bâtiment de sonographe du côté est du côté ouest par l’ancien bâtiment des antiquités

¹ Oswald Mathias Ungers.

² Mohamed AZZOUZ ; les cahiers de l’EPAU.

I-2 L'idéation :

Après avoir les différentes lectures effectuées (contexte et thématique) sur notre parcelle qui se situe dans un site à une grande valeur patrimonial et paysagère (le parc de liberté) mais qui est à l'abondons et qui est moins visité par le public.

L'idée de notre conception architectural c'est d'intervenir sur ce site pour lui donner une autre image et faire de sorte qu'il sera visité par le public en s'inscrivant dans le site d'une manière discrète ne pas déranger l'existant et travaillé sur l'aspect paysagère. Se cacher pour respecter le contexte architectural et paysager prolonger prolongement de l'aspect paysagère.

Afin de répondre à notre idée de conception on a décidé de réaliser une extension de musée semi enterré. Cette typologie vise à s'enterrer pour réduire l'impact visuel par rapport au contexte architectural particulier et aussi au contexte paysager.

IV-3 Concept de projet :**IV-3-1 Concepts liés au contexte :****IV-3-1-1 Le seuil :**

Il sera matérialisé par une rampe piétons principal du projet qui réouvre le site et invite les gens à le visiter et crée une esplanade architecturale et paysagère.

IV- 3-1-2 Concept de perméabilité:

Elle assure la relation de l'équipement avec son environnement à travers ces différents accès piétons au site. Elle peut se traduire aussi à travers les relations visuelles internes et externes de l'équipement.

IV-3-1-3 Les accès :

Pour l'accessibilité de notre projet se fait par l'ancien accès du musée des antiquités .

IV- 3-1-4 La continuité urbaine:

Elle se traduit par le prolongement de d'une rampe qui articule entre la partie haute de la assiette d'intervention et la partie basse.

IV-3-1-5 Concept paysagère : Ce concept consiste en l'intégration du projet dans le paysage naturelle de Télémly près du parc de et offrir des espaces de détente, de récréation et surtout permettre l'interpénétration intérieur projet et extérieur

IV3-1-6 Alignements.

Il est exigé pour assurer l'intégration du projet dans son environnement, il joue le rôle de structuration des limites de l'îlot qui renforcera la continuité urbaine. Alignement du projet ce fait du côté de la rue Franklin Roosevelt et sur la partie jardin .

IV-3-1-7 Implantation :

Implantation du projet semis enterré garder le toit comme terrasse accessible pour avoir une continuité avec le parc de liberté.

IV-3-1-8 La volumétrie

Dans le but de profiter des différentes vues panoramique naturel ou architecturale toute autour de notre projet, on a surmonté une partie du projet afin de pouvoir capté des différentes vues des hauteurs d'Alger et des vues qui donne sur la baie d'Alger.

IV-3-1-9 La verticalité :

Elle accentue l'importance de l'équipement et sa lisibilité..

IV-3-1-10 La signalétique :

-faire émerger un élément signalétique comme point de d'appel qui s'apparaisse de la baie d'Alger, utilisation des couleurs pour permettre de repérer le projet au sein de son environnement urbain

IV-3.2 Concepts liés au thème :**IV-3-2-1 Le parcours:**

La notion de parcours doit être présentée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du projet, type arborescent ce type fonctionne suivant l'idée d'un axe de circulation principale avec des secteurs annexes.

Le parcours est une composante de base qui force l'image du musée.

IV-3-2-2 La lumière:

La perception d'un espace change en fonction de sa luminosité, dans notre cas, la lumière naturelle est recherchée par excellence pour répondre aux besoins du grand public .aux étage mais on utilise des espace moins éclairer au sous-sol.

IV-3-2-3 La transparence:

Elle permet d'ouvrir l'espace vers l'extérieur et crée une relation entre le dedans et le dehors;

une continuité visuelle.

IV-3-2-4 Espaces modulables et flexibles:

-Utilisation d'un plan permettant une fluidité des espaces et une flexibilité des fonctions, un concept essentiel dans un musée.

IV-3-2-5 Concept de faille :

Une faille urbaine qui traverse le volume qui crée un parcours qui donne les vues panoramique sur le parc de Galland et les hauteurs du Mohammed V.

IV-4 Genèse du projet :



Figure IV-2 : plan de situation de la parcelle

Source : traité par l'auteur

Etape 1 : l'existant sur notre parcelle d'intervention on a un bâtiment éducatif Et deux autres bâtiments historiques à proximité du parc de Galland. Notre volonté de dégager la terrasse et d'enterrer notre projet se cacher devant le bâtiment historique et s'intégrer dans le paysage

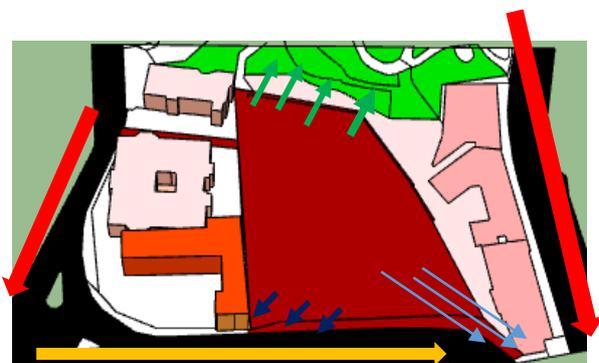


Figure IV-3 : différentes vues dégager

Source : traité par l'auteur

Etape 2: La détermination des axes de composition et l'existant : l'axe visuelle qui donne vers le jardin de liberté et le sacrée cœur, et l'autre sur les hauteurs de Mohammed V, et l'axe de la liaison urbaine et les axes des rues

- Axes des boulevard
- Axe de la rue Franklin Roosevelt
- Les vues vers le jardin
- Les vue vers les hauteurs d'Alger
- Les vues dégager vers la baie d'Alger

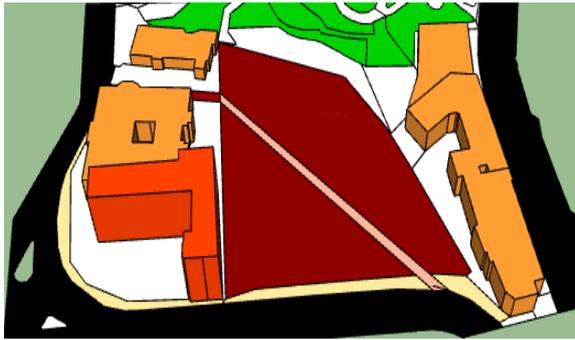


Figure IV-4: plans de situation de la parcelle avec la rampe urbaine

Source : traiter par l'auteur

Etape3 : Afin que la parcelle d'intervention répond aux recommandations urbaines on a opté pour une occupation totale et un alignement qui est une exigence majeure pour structurer les rues délimitant celui-ci et crée une percé au milieu de la parcelle qui articule entre la partie haute de notre parcelle et la partie basse matérialisé par une rampe urbaine d'une pente de 11 pour assurer la continuité urbaine et l'articulation avec l'environnement immédiat

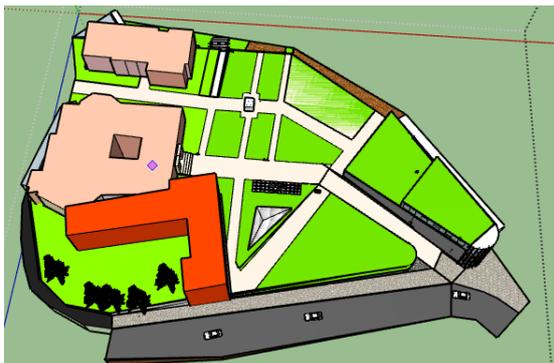


Figure IV-6: plans du parcours sur le toit du projet

Source : traiter par l'auteur

Etape5 : Création d'un parcours sur la terrasse qui accomplit celui de l'intérieur

Fragmenté le projet en deux entité par la rampe qui le traverse

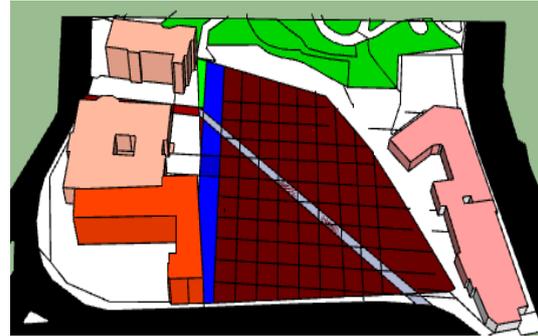


Figure IV-5 : plans de situation de la parcelle avec la rampe urbaine et de la trame

Source : traiter par l'auteur

Etape4 :

Occupation de toute la parcelle d'intervention. Nous avons créé une trame qui est parallèlement au musée des antiquités en prenons le patio comme module de base pour notre trame nous avons reculé des bâtiments de 3 à 4m.

Alignement par rapport aux limites de la parcelle

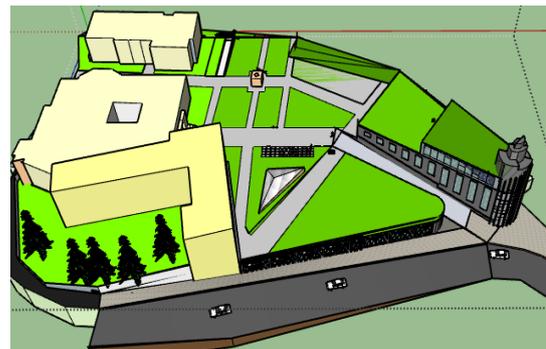


Figure IV-7: plans du parcours sur le toit du projet

Source : traiter par l'auteur

Etape 6 : l'ajout d'une rampe pour y accéder a la terrasse du projet et qu'elle soit végétalisé pour assurer la continuité paysagère et création d'un élément qui s'émerge comme point phare du projet.

IV-4-7 le rendue finale de la volumétrie :

Figure IV-8 : le projet final

Source : réalisé par l'auteur

IV-5- Formalisation du projet :**IV-5-1 Intégration au site :**

-l'implantation semis enterrer du projet était une volonté pour réduire son impact visuel par rapport à un contexte architectural particulier et s'intégrer dans un paysage urbain complexe en plein ville, suivant la forme de la parcelle

Le toit du projet enterré, permet de rajouter une fonction supplémentaire, un jardin, une promenade, une aire de détente

IV-5-2 La continuité :

Articulation entre les deux bâtiments existant et l'extension à partir du premier sous-sol ce qui crée une continuité du parcours.

Garder le toit comme terrasse pour avoir la continuité du paysage du parc de Galland

IV-5-3 la verticalité :

faire ressortir une partie du projet pour avoir un élément signalétique du projet.

IV-5-4 Evidement :

Fait vivre le paysage par une architecture du vide: c'est la fusion de cette architecture dans le site qu'elle occupe qui permet son intégration dans le paysage urbain. Elle permet par la même occasion la cohérence d'un tissu urbain auparavant complexe.

IV-6 Description du projet**IV-6-1 L'implantation et le programme du projet**

Le projet proposer c'est l'extension du musée des antiquités et de l'art islamique semis enterré ou le bâtiment de l'antiquité va être l'élément de principal de notre conception vu que l'accès principal et unie de notre extension c'est bien que le même du musée des antiquités qu'il aura une articulation entre le nouveau et l'ancien en premier sous-sol ce qui donne un parcours historique riche.

Le volume qui ressort de la terrasse est destiné a l'administration et restauration pour que le publique en profite des différente vue sur Alger.



Figure IV-9: volumétrie du projet avec l'élément qui ressort

Source : traiter par l'auteur

IV- 6-2 L'accessibilité :**IV-6-2- 1'Accès principal:**

L'accès principal du projet se fait partir du boulevard Krim Belkacem du côté ouest et l'accès se fait par l'ancien musée des antiquités, c'est un accès piéton

IV-6-2-2 Accès secondaire :

L'accès secondaire se fait à partir de la rue Franklin Roosevelt à la galerie de vente et espace de détente et comme nous Avon un autre et un autre accès sur la même rue pour accéder à l'auditorium. Comme nous Avon accès aux étages à partir de la terrasse du musée.

IV-6-3 Organisation fonctionnelle :

Notre projet s'organise en 4 niveaux 2 sont semis enterré, un rez-de-chaussée et un étage et en dernier on a l'élément qui s'émerge comme phare du projet.

IV-6-3-1 plan du 2^{ème} sous-sol :

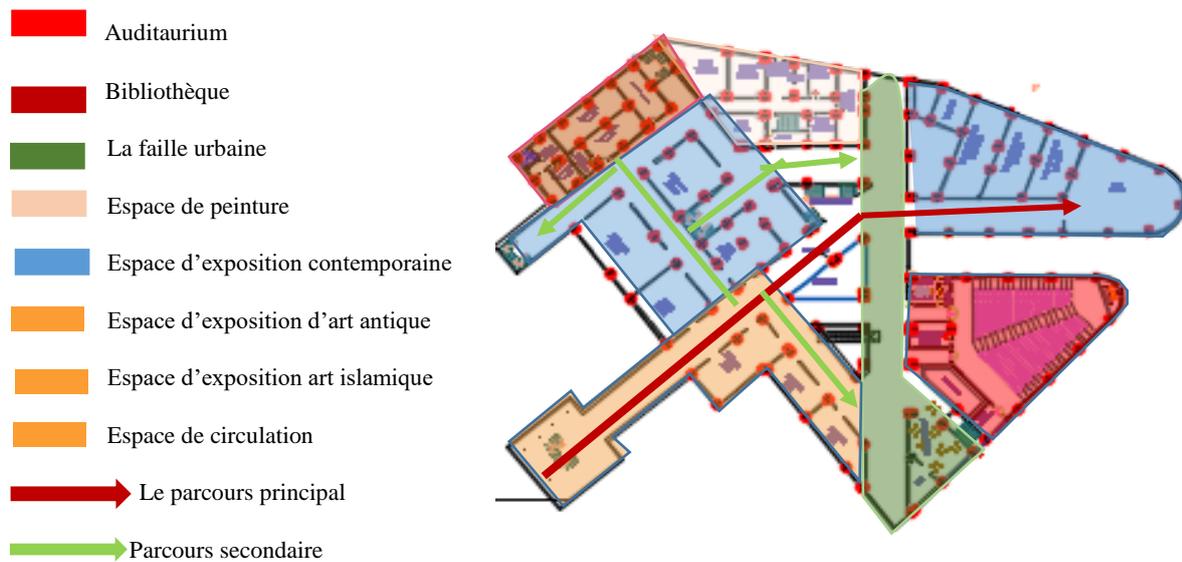
0 manuscrits et des locaux techniques une partie de cette entité est destiné pour l'art de sculpture qui est accessible à partir du 1^{er} sous-sol , la 2^{ème} partie destiné Aux galeries de vente qui est indépendante du musée et accessible du côté sud la rue Franklin Roosevelt la 3^{ème} partie est destinée à l'auditorium et d'espace de storage avec sanitaires .



- Espace de stockage .
- Espace d'exposition d'art antique et de circulation
- Espace de stockage des pièces et des ruines
- Des ateliers de sculpture
- Espace de vente et de restauration
- Auditorium

Figure IV- 10: plan du 2^{ème} sous-sol

Source : Réaliser par l'auteur

IV-6-3-2 plan du 1^{er} sous-solFigure IV- 11: plan du 1^{ème} sous-sol

Source : Réaliser par l'auteur

Espace semis enterré se compose de plusieurs entités (espaces) de différentes fonctions.

On commençant par le parcours principale qui démarre de la cage d'escalier venant du patios du musée des antiquités droit vers la faille urbaine et qui continuera jusqu'à la partie de l'art contemporaine qui va distribuer d'autre parcours secondaire le premier mène avers l'entité d'exposition d'art islamique et qui continuera jusqu'au parcours qui relie entre l'entité d'art islamique ancienne avec la nouvelle, le deuxième parcours secondaire vers la partie nouvelle d'exposition des antiquités comme on trouve des espace de circulation distribution vertical .

Comme on trouve la bibliothèque accessible du jardin accompagner d'un espace de stockage et de d'une salle de lecture avec une terrasse couverte qui s'ouvre vers le jardin , une autre entité destiné pour espace d'atelier de peinture qui est la suite de l'espace de sculpture en 2^{ème} sous-sol avec différents ateliers et qui a des vues panoramique sur le jardin .

IV-6-3-3 Le plan du rez-de-chaussée :

En plus des plans des bâtiments existant on a une partie qui surélevé du côté nord-est qui représente la partie administratif du musée avec une terrasse végétalisé accessible par une rampe végétalisé pour continuer l'aspect paysagère et aussi accessible par une cage d'escalier de l'autre coté.

IV-6-3-4 Le plan du premier étage :

Destiné pour des espaces de détente et de la restauration avec une façade qui donne sur différentes vue panoramiques.

IV-6-3-5 le plan de l'élément émergent :

L'élément est d'une hauteur importante afin de capter plus de vue destiné comme espace station d'observation des étoiles et des planètes, qui se caractérise avec une toiture vitré .et qui est accessible du premier étage par un ascenseur.

IV- 6-4 la façade

Au niveau des façades nous avons adopté les principes d'une architecture moderne, les façades seront conçues de façon à ce qu'un dialogue soit créé et qu'une continuité soit assurée entre le projet et son contexte paysagère et urbain, nous nous sommes imprégné un motif de moucharabie qui représente les feuilles des arbres par rapport au parc de, nous nous sommes aussi inspirés de quelques exemples à savoir ceux que nous avons traités dans l'approche thématique.

IV-6-5 L'enjeux des couleurs et de la verticalité :

L'émergence d'un élément phare du projet

Utilisation des couleurs sur la façade ce qui crée une ambiance du blanc et du gris pour l'ensemble du projet et en témoignant de la couleur dominante du quartier et utilisation d'autre couleur dans le vitrage ce qui crée une ambiance intérieure et extérieur en même temps.

IV-7 Le système structurel du projet :

IV-7-1 Description du système de structure

Le choix de la structure adoptée doit répondre au confort, à la sécurité, à l'économie ainsi qu'à l'esthétique. Notre choix est dicté par plusieurs facteurs qui sont l'intégration de l'environnement, les exigences thématiques ainsi que le bénéfice des avantages de chaque type.

Le choix du système de fondation dépend de la résistance du sol et du résultat de calcul des descentes de charges ; Vu les caractéristiques géotechniques de notre terrain (site marécageux), on a opté pour :

Des fondations profondes (des pieux) tous dépend de la profondeur du bon sol.

Des voiles périphériques en béton armé pour supporter les poussées de terre prévu pour le sous-sol .

Des joints de rupture entre les différentes entités pour éviter les tassements.

IV-7-2 Les pieux

Nous avons prévu des pieux pour la fondation pour trouver le bon sol

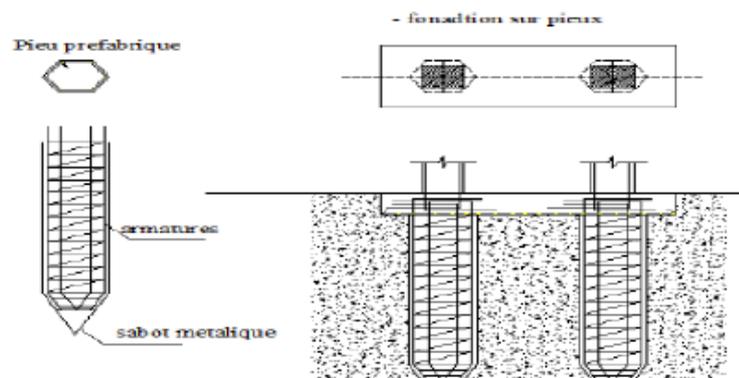
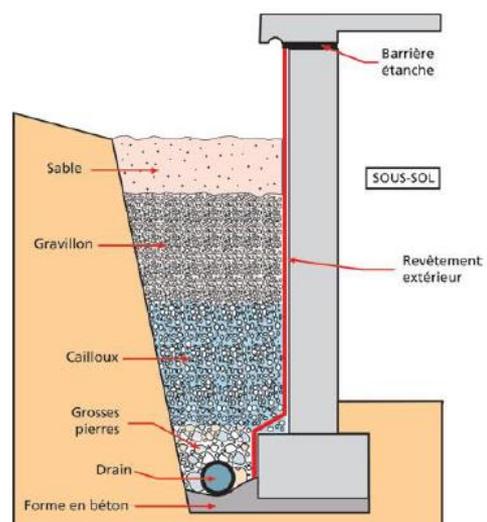


Figure V-12: ancrage des pieux.

Source : www.google.com

IV-7-3 Les voiles:

Nous avons prévu des voiles en béton armé dans les parties enterrées sous-sol après avoir reculé de l'ancien bâtiment d'une distance de 3m, ce voile périphérique étanche en béton armé de 40cm est mise en place afin de retenir les poussées des terres



et de l'eau on prévoit aussi un drainage périphérique afin d'éviter les risques d'infiltrations d'eau.

Appliquer un enduit au mortier de ciment

Hydrofuge avec peinture bitumineuse appliqué en une ou deux couches

IV-7-4 Les joints:

Afin d'assurer une certaine régularité et rigidité, les joints sont disposés au niveau de l'ouvrage.

IV-7-4-1 Joints de rupture : sont prévu à chaque changement de direction et des hauteurs différentes transmettant au sol des charges inégales.

IV-7-4-2 Joints séismique: Doivent assurer l'indépendance complète des blocs qu'ils délimitent et empêcher leur entrechoquement

IV-8 La super structure :

De ce fait nous avons opté pour trois types de structure :

IV-8-1 Structure en béton :

Nous avons prévue d'utilisé pour les sous-sols structure en béton armée

IV-8-1-1 Poteaux en béton armé :

Nous avons utilisé des poteaux en béton armé dans les parties en sous-sol qui sont des éléments porteurs constituant des points d'appuis pour transmettre les charges aux fondations.

IV-8-1-2 Les planchers :

Ils constituent les plans horizontaux rigides. Ils participent pleinement au bon comportement de l'ouvrage et aux reprises des charges.

Notre choix se porte sur un plancher mixte collaborant, ils sont constitués d'une faible épaisseur de béton portée par des tôles d'acier nervurées. Ces tôles ont un double rôle d'armature (participe à la prise en compte des efforts mécaniques) et de coffrage autorisant une mise en oeuvre rapide et donc économique

Figure IV-13 : Drainage autours des voiles périphériques.

Source : www.batirama.com.

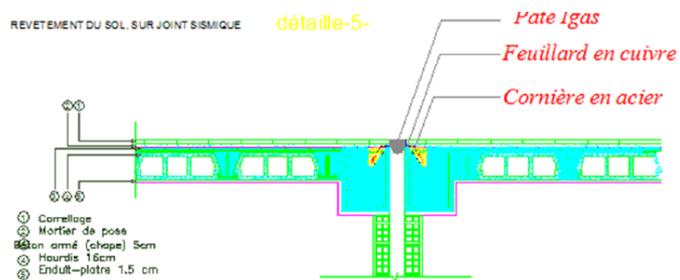


Figure IV-14 : détail de joint de dilatation

Source : www.batirama.com.

IV- 8-2 Structure métallique

Pour l'entité de galerie de vente et les étages en dessus réalisée en charpente métallique : points porteurs métalliques avec des planchers collaborant. Nous faisons appel à cette structure afin de répondre à des exigences fonctionnelles : de grands espaces libres (plateaux libres) qui nous permettront de matérialiser l'un de nos concepts fondateurs : **fluidité**.

IV-8-2-1 Poteaux métalliques :

Utilisé les poteaux métalliques dans la pavant être utilisés dans l'élément signalétique et la salle de conférence pour les espaces présentant de grandes portées. Ce sont des poteaux en acier de profilés IPN, ils seront traités contre la corrosion par une peinture anti-rouille et ils seront protégés contre le feu avec des panneaux coupe-feu en plâtre. Leurs dimensions sont de (30*30) au niveau de la salle de conférence et de l'élément signalétique.

IV-8-2-2 Les poutres :

Les poutres métalliques alvéolaires répondent aux exigences spatiales de notre projet. Elles présentent les caractéristiques suivantes :

Avantageuses pour la reprise de moments de flexion importants dans le cas de grosses portées;

Permet le passage des conduites jusqu'à un diamètre

d'environ 40 cm ($\varphi = 0.7 H$ maximum) ;

IV-9 Toit jardin :

Le système de toit vert contemporain comporte, les couches suivantes

- 01- Plancher porteur
- 02- Pare vapeur
- 03- Isolation thermique
- 04- Couche d'étanchéité
- 05- Couche absorbante
- 06- Plaque de drainage
- 07- Mousse de résine
- 08- Substrat de plantation
- 09- Végétation

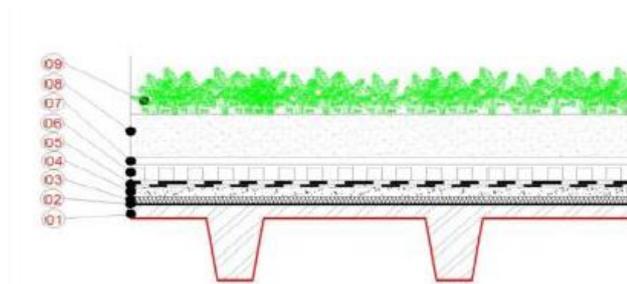
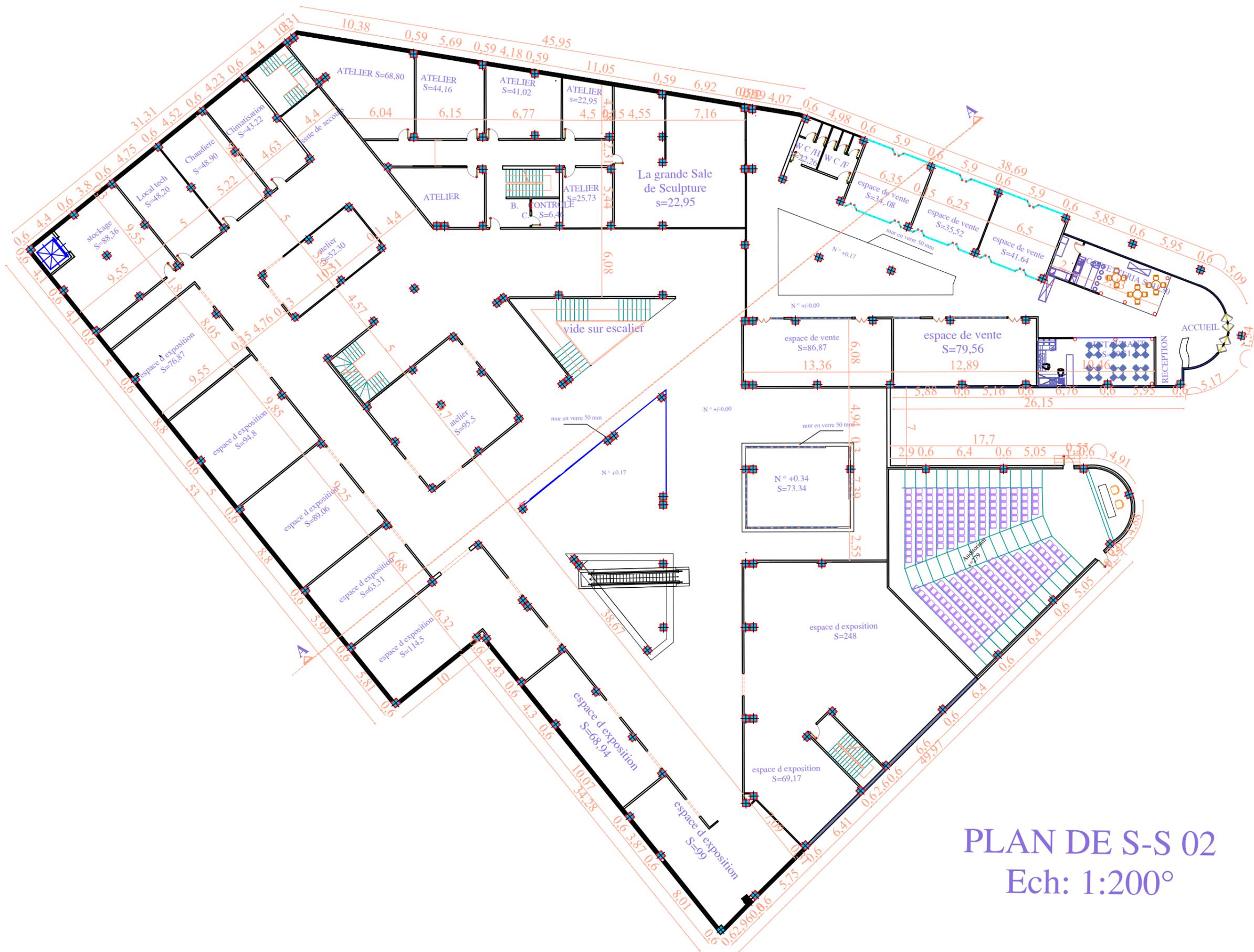
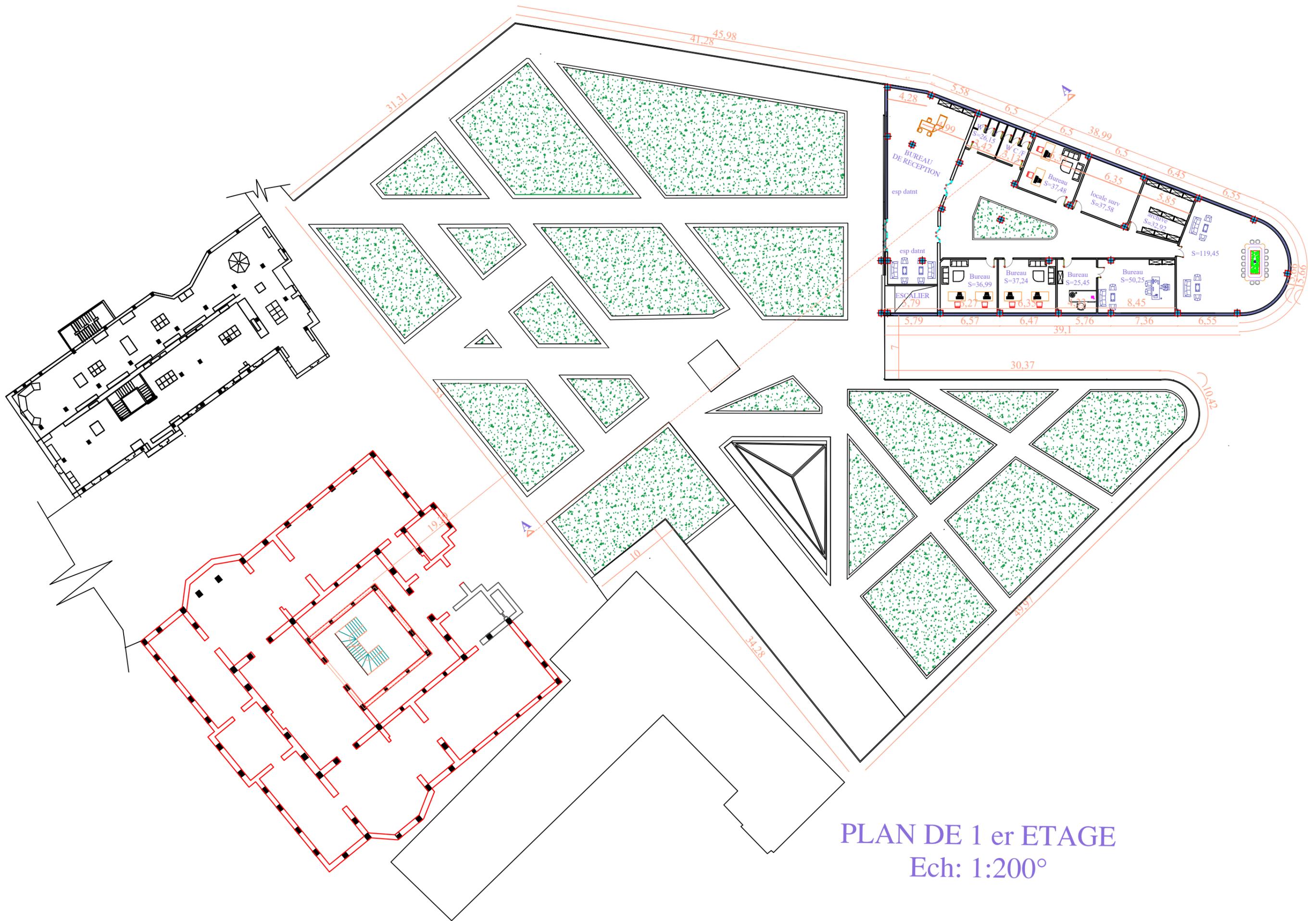


Figure IV-15: détail terrasse végétal.

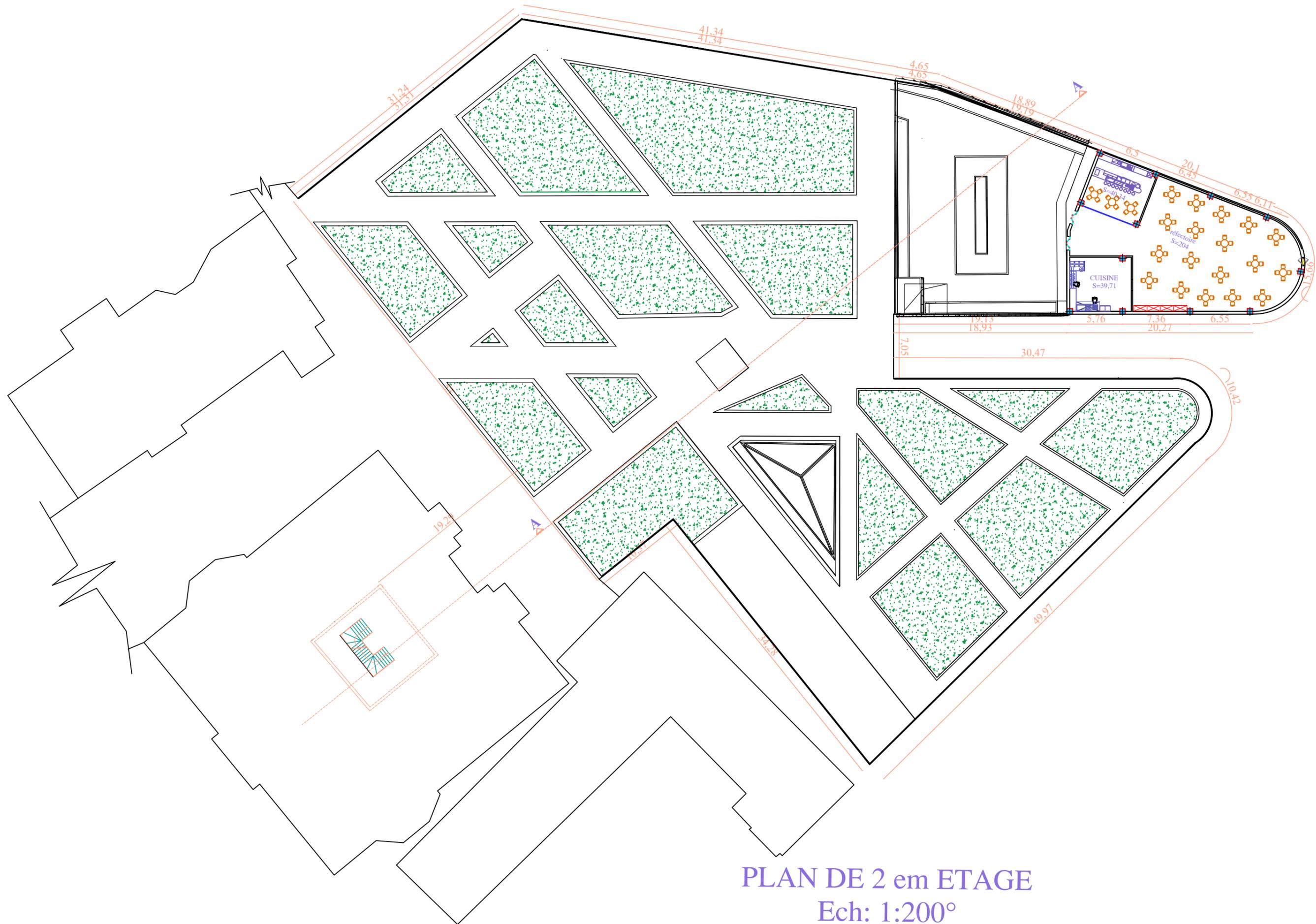
Source : www.googel.com



PLAN DE S-S 02
Ech: 1:200°

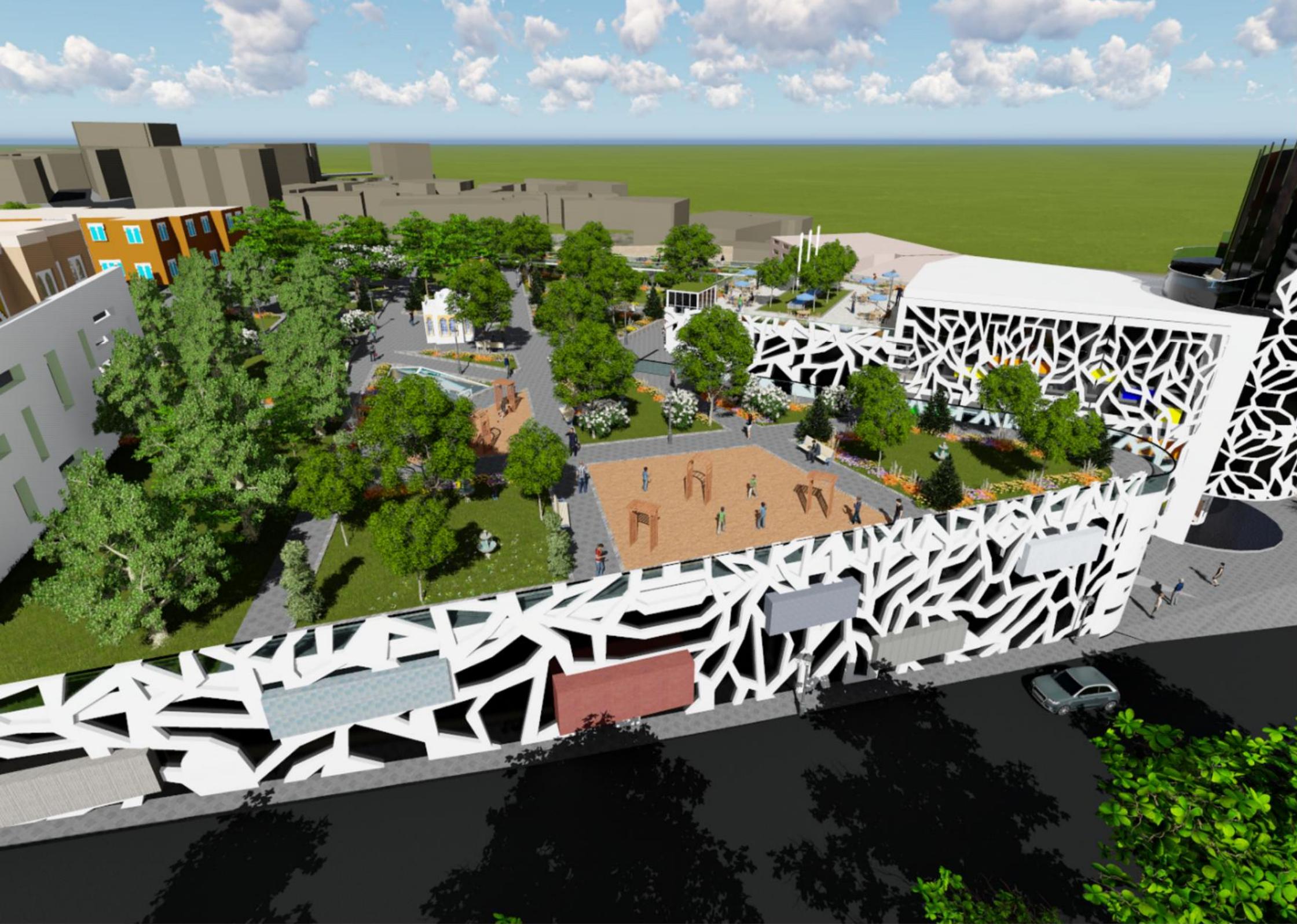


PLAN DE 1 er ETAGE
Ech: 1:200°



PLAN DE 2 em ETAGE
Ech: 1:200°





















Bibliographie :

Livres :

- L'allégorie du patrimoine» –Françoise CHOAY–1996
- GHASSAN S, Turin 2001 : « Le patrimoine immatériel est le produit de gens ordinaires
- « La Gestion par les valeurs », publication par la commission du bien culturelle de Québec, juin, p4
- L'Allégorie du patrimoine, Ed. du Seuil, Paris, 1992. P 87.
- François H, Hirczak M, Senil N, « Territoire et patrimoine : la Co-construction d'une dynamique et des ressources»
- Henri-Pierre Jeudy, la machine patrimoniale, Paris, Sens et Tonka, P : 24, 2001
- Alger, El Djezaïr, chronique urbaine, *Jean-Jacques Deluz édition* Bouchene novembre 2001.
- Alger ville et architecture 1830-1940, Claudine Piaton, Juliette Huber, Boussad Aiche, Thierry Lochard, Editions Honoré Clair, 2016. p. 243.
- livre Trésors du musée public national des antiquités
- Jean-Jacques Deluz, Alger chronique urbaine, Editions Bouchéne, Paris, 2001. P. 140
- musée, édition le moniteur, Christine Desmoulin

Mémoires :

- Memoir BENSEDDIK-SOUKI- HABIBA 2012. P. 08
- Rapport M2 élaboré par : Mme Nadia Assam-BALOUL maitre-assistante
- Mémoire fin d'étude : « musée d'Histoire » promotion 2015

Documents :

- Carte d'Alger*
- Neufert*
- Mme N.Baloul cours patrimoine 2^{ème} année Master2 département d'architecture UMMTO
- Rapport M2 élaboré par : Mme Nadia Assam-BALOUL maitre-assistante 2015/2016
- Deuxième Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques : « Charte de Venise».
- N Baloul cour de master 2 diagnostic réhabilitation et technique de restauration UMMTO 2016/2017
- UNESCO1972 : patrimoine culturel et naturel.
- LCPN : loi 61.01 sur la conservation du patrimoine naturel2002

- Organisation non gouvernementale de professionnels qui active dans le domaine de la conservation des monuments et sites
- Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace
- Document du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement
- file:///C:/Users/Dell/Downloads/dossier_05.pdf. Consulté le 10/01/2017
- AfafMlle DERBALI
- PDF (l'éclairage des musée- concepts, application, technique)
- Mohamed AZZOUZ ; les cahiers de l'EPAU.

Sites internet :

- Institut de recherche géographique, p20 ,2004<http://nsl.ethz.ch/index.PHP/content>
- [www.patrimoine et culture.dz](http://www.patrimoine-et-culture.dz)
- <https://www.huffpostmaghreb.com/denise>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Phare_de_Cap_Carbon
- <https://www.google.dz>
- www.naturevivante.org/documents/parcs
- <http://www.ghezaltar.com/ecole-des-beaux-arts-alger-360/>
- <http://paesaggio.over-blog.com>
- www.aérohabitat.alger.com
- [www.mustapha /pacha/parcours/](http://www.mustapha-pacha.com/parcours/) consulté le 14-03
- <http://alger-roi.fr/Alger/telemly/telemly.htm>. Consulté le 29/04/2018
- www.musée-lam.fr/parcours
- [http://www.mucem.org/fr/collections/explorer-les-collections-parcours.](http://www.mucem.org/fr/collections/explorer-les-collections-parcours)
- [https://be.france.fr/fr/paris/article/musee- Louvre](https://be.france.fr/fr/paris/article/musee-Louvre)
- <https://www.gallery.ca/whats-on/calendar/outdoor-performance-in-museum>
- <https://londonist.com/london/secret/facts-about-the-british-museum>
- <http://www.conservation-restoration-art.com>
- www.rts.ch/info/culture/nouveau-musee-de-l-acropole-d-athenes-inaugure.html
- <https://travel.sygi.com>
- <https://www.spain.info/fr>